

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 BA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 50 c. ; Espagne, 2,75 pt. ; Grèce, 20 dr. ; Italie, 100 lire ; Japon, 125 y. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,55 fl. ; Portugal, 1 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,50 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din. Tarif des abonnements page 11

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 08
C.C.P. 4297-23 Paris
Télex Paris n° 6337
Tél. : 770-91-29

A Vienne

A RENCONTRE KISSINGER-GROMYKO POURRAIT FAIRE PROGRESSER LES POURPARLERS SUR LES ARMEMENTS STRATÉGIQUES

LIRE PAGE 18

JUILLET DE L'ÉTRANGER

Un succès pour Cuba à l'O.E.A.

Sous des dehors étroitement juridiques, la décision prise, le mai, par l'Assemblée générale de l'Organisation des États américains (O.E.A.) de modifier son règlement de vote est l'un des événements politiques. Quatorze pays ont pris la décision de principe de réduire, des deux tiers à la limite, la majorité nécessaire pour prendre les dispositions le vantage de l'OTAN (traité de l'assistance militaire collective, signé à Rio en 1948), dont 10 parties vingt et un États du continent.

Cette attitude signifie que plus on ne s'oppose à une prochaine levée des sanctions diplomatiques, consulaires et économiques décidées en 1964, contre Cuba dans le cadre, précisément, du traité de Rio. En novembre dernier, à Cuba, douze voix s'étaient prononcées en faveur de la fin de l'embargo. C'est une de plus qu'il ne faut désormais. Rendez-vous est pris pour la mi-juillet à Washington, capitale du Costa-Rica, pour une réunion extraordinaire de l'Organisation au cours de laquelle devrait avoir lieu le vote historique. Ainsi serait abrogée une des mesures les plus cruelles, mais aussi les plus sottées, inspirées ces dernières années par les États-Unis, puisque l'embargo a laissé la place libre pour l'aide à la présence économique et culturelle de l'Union soviétique.

La décision n'a été acquise que par une astuce juridique, et non la suite de nouvelles conversations pays américains à la télévision du régime de M. Fidel Castro. Au contraire, au État de Nicaragua — qui, en novembre dernier, avait pas voté — la levée de l'embargo s'est, cette fois, opposé à la réduction à la majorité, dont le sens politique était pourtant clair pour tout le monde. Mais rien n'aurait été possible sans une évolution de l'attitude des États-Unis. Car le scénario juridique a progressé : les Latino-Américains qui aiment le choix de l'O.E.A.

M. Kissinger avait décliné d'appuyer à Cuba sa politique des petits pas, qu'il, au Proche-Orient, a connu des fortunes diverses. Après l'accord conclu en 1973, entre les deux pays sur plusieurs points, le dégel diplomatique s'était manifesté par accord de La Havane à recevoir des personnalités américaines que le département d'État autorisait respectivement à se rendre dans le caribbe. Le secrétaire d'État a été le dernier en date des hôtes de M. Fidel Castro.

Le premier ministre cubain avait d'ailleurs profité de la présence de l'ancien candidat à la maison Blanche pour faire, à son tour, un pas en avant. Un procès dans les relations bilatérales des deux pays ne serait plus désormais subordonné à l'attitude des États-Unis. Mais la levée totale de l'embargo économique américain qui pose des problèmes de règlement financier très complexes, — mais à un simple soupassement de l'attitude de Washington en ce domaine, que concrétiserait des envois de livres par exemple.

Neuf pays de l'Amérique latine et caribbe entretiennent déjà des relations avec l'Union soviétique. Et plus d'un parmi les plus influents — le Venezuela, le Brésil et le Mexique, notamment — estiment que Cuba doit jouer un rôle important dans l'hémisphère. Ainsi M. Fidel Castro a-t-il été invité par le président américain, M. Carlos Anderson, au sommet latino-américain de Caracas, mais le gouvernement américain a refusé de participer au congrès économique latino-américain (SELA). Et c'est qu'il maintient, des hauts fonctionnaires mexicains, vénézuéliens, péruviens ou colombiens, une l'homme le premier de rencontrer M. Fidel Castro. C'est là un étonnant retour en arrière de l'Union, un triomphe pour celui qui, naguère, faisait encore figure de croque-mort en Amérique latine.

COMMENTANT « LA LEÇON DU «MAYAGUEZ»

Le secrétaire américain à la défense adresse une mise en garde à la Corée du Nord

Bangkok ne s'étant pas contenté des premiers « regrets » exprimés vendredi par M. Kissinger à propos de l'utilisation du territoire thaïlandais par les Américains pour régler l'affaire du Mayaguez, Washington a adressé, lundi 19 mai, la Thailande, de « nouveaux regrets », considérant cette fois par le gouvernement royal comme une « excuse en bonne et due forme ». Dimanche, M. Schlesinger avait déclaré que l'opération de récupération du cargo amènerait les autres pays à reconnaître que les États-Unis sont fidèles à leurs engagements. (Lire page 2.)

Le secrétaire américain à la défense a notamment adressé à cet égard, dans une interview à l'hebdomadaire U.S. News and World Report, un très ferme avertissement à la Corée du Nord.

Commentant ce qu'il a appelé la « leçon du Mayaguez », M. Schlesinger a déclaré : « Si la Corée du Nord précipitait une crise en Corée du Sud, les États-Unis approuveraient avec plus de vigueur qu'ils n'ont eu tendance à le faire pendant la majeure partie de la guerre au Vietnam. » L'une des leçons de la guerre au Vietnam, a-t-il ajouté, était que « plutôt que de contrôler les officiers de notre adversaire, il est nécessaire de frapper au cœur de sa puissance ». « Nous avons répété mille fois que nous n'avons aucune intention de faire mouvement sur le Sud et nous en avons pris l'engagement. »

Pour M. Kim Il Sung, la menace nord-coréenne dont fait état Séoul sert à justifier son Sud à la répression contre les partis d'opposition, les étudiants et les forces démocratiques. Lundi également, le journal du parti communiste nord-coréen, l'Œuvre, a écrit que les « contre-révolutionnaires » américains à propos de l'affaire du Mayaguez sont « l'ultime effort de ceux qui agissent en désobéissance ». « Les agresseurs impérialistes américains, ajoute-t-il, seront chassés de Corée et de toutes les autres régions d'Asie jusqu'à leur dernière demeure. Les États-Unis, qui ont été expulsés d'Indochine, et si la révo-

UN AN DE PRÉSIDENCE

Le double visage du libéralisme

par THOMAS FERENCZI

Nul n'attendait de M. Giscard d'Estaing, lorsqu'il fut président de la République, qu'il fit la révolution. Ni en un an ni en sept ans. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner qu'un douze mois il n'ait pas remis en cause les fondements du système capitaliste, à commencer par le droit de propriété : ce n'était pas là le projet de « société libérale avancée » annoncée pendant la campagne présidentielle et confirmée à plusieurs reprises au cours des derniers mois. L'objectif était bien d'introduire un peu plus de justice dans les rapports sociaux : il n'était évidemment pas

AU JOUR LE JOUR

QUOI DE NEUF ?

Il y a un an, la France se réveillait après avoir choisi entre le changement et le défilé.

Depuis, M. Giscard d'Estaing a mené la réforme dans quelques champs en triche et a essayé de quelques bonnes initiatives des massifs de tabourets.

Cela va changer et, nous avons annoncé. Mais si les bonnes intentions ont changé, on ne peut oublier que les propositions au changement sont pour la plupart accrochées aux murs de cette République comme les calendriers des postes à la continuité.

Aussi peut-on parfois se demander si le seul véritable changement accompli n'est pas été le changement de président.

BERNARD CHAPUIS.

SELON LE CHAH

La nouvelle hausse du pétrole serait inférieure à 30 %

Le chah d'Iran a schvaché, dimanche 18 mai, une visite officielle de quatre jours aux États-Unis, dernière étape de sa « tournée américaine ». Il a rencontré MM. Kissinger et Schlesinger.

L'Iran recommanderait probablement à l'OPEP une augmentation du prix du pétrole brut en septembre prochain. Le Venezuela et Qatar se sont prononcés dans le même sens.

Les pays pétroliers combattent en effet à outrance ce qu'ils ont perdu du fait de l'inflation : entre 30 % et 35 % de leur pouvoir d'achat depuis le « gel » des prix décidé par l'OPEP en décembre dernier. Toutefois, l'augmentation du prix du pétrole ne devrait pas, selon le chah, atteindre un pourcentage aussi important.

Une diplomatie conciliante et mondialiste

par MAURICE DELARUE

Quand M. Giscard d'Estaing s'installa à l'Élysée, l'Europe venait en tête de ses préoccupations. M. Chirac remarqua d'ailleurs dans sa déclaration gouvernementale du 5 juin que l'Europe n'était plus pour les Français une affaire « étrangère ».

La disparition de Georges Pompidou avait une fois encore surpris l'Europe en plein désarroi, la France en conflit avec ses partenaires européens et ses alliés américains (ceci expliquant en partie cela). Tandis que M. Wilson se lançait dans un vaste travail de sursis, la responsabilité de M. Giscard d'Estaing était d'autant plus grande que la présidence du conseil de la Communauté revenait à la France de 1^{er} juillet au 31 décembre 1974. Le nouveau président de la République chercha à profiter de cette circonstance pour prendre des initiatives, en s'appuyant délibérément sur l'Allemagne fédérale. Il choisit comme ambassadeur à Bonn M. Sauvagnargues, et multiplia les contacts avec le chancelier Schmidt, lui aussi ex-ministre des finances. En même temps, il investit du pouvoir suprême.

Dans un tout autre style, le couple Franco-Allemagne se retrouva la vitalité de l'époque de Gaule-Adenauer, mais en lui sacrifiant la commémoration de la capitulation hitlérienne de 1945, le chef de l'État devait indispenses beaucoup de ses concitoyens. En matière européenne en tout cas, l'équipe Giscard-Schmidt montra son efficacité au « sommet » de Paris des 9 et 10 décembre 1974. M. Giscard d'Estaing obtint des chefs de gouvernement de la Communauté ce qu'ils avaient pendant quinze ans refusé au général de Gaulle et à Georges Pompidou : la réunion de « sommets » trois par an, désormais baptisés « conseils européens ». C'est sur sa proposition également — mais non plus dans la ligne gaulliste — que les Vingt déclétèrent un modeste assouplissement du veto

A L'OCCASION DE LA RÉUNION DE ROME

A Chypre, les Grecs n'ont pas à négocier mais à accepter une situation de fait

nous déclare le premier ministre turc

Tenant de réduire la tension entre les deux pays qui s'est accrue surtout depuis l'occupation du nord de Chypre par les forces d'Ankara, les ministres grec et turc des affaires étrangères, MM. Demetrios Bletsos et Iskan Sabri Caglayangil, ont déclaré le samedi 17 mai à Rome, dans des conversations qui devaient s'étendre sur trois jours. Le premier tête-à-tête d'une heure a été qualifié de « cordial » par les porte-paroles des deux délégations, qui font état d'un même désir d'aborder les « problèmes concrets » et d'élaborer des « solutions constructives ». Toutefois le ministre turc a assuré : « Si nous réussissons seulement à déterminer la façon d'aborder les problèmes, nous pourrions dire que cette rencontre est un succès ».

M. Bletsos espère pour sa part qu'à propos du pétrole en mer Egée, « un compromis pourra délimiter les eaux de chaque partie et être adressé à la cour de La Haye ». Le problème chypriote n'est pas officiellement — du fait de la souveraineté de l'île — au centre des débats, mais il sera largement traité. Les déclarations qu'il feintes à notre envoyé spécial, le premier ministre turc semblent limiter considérablement les possibilités d'accord à propos de l'île. « A Chypre, il ne s'agit que de légiférer une situation de fait », a-t-il dit.

De notre envoyé spécial

Ankara. — Solennement plié sur ses jambes, la silhouette traquée, le menton levé, M. Süleyman Demirel, premier ministre de Turquie, prend volontiers l'otologie qu'il entend donner à la politique de son pays ; celle d'un luitier. Il est difficile aujourd'hui, à Ankara, de parler d'autre chose que de Chypre. Tout vient de ostie de ou y retourne depuis que M. Ecevit, prédécesseur de M. Demirel, y débarqua ses troupes, un matin de l'été dernier, pour protéger la minorité turque menacée par un coup d'État des extrémistes grecs.

Ce n'est pas seulement la satisfaction de réussir une opération militaire que les Turcs ont trouvée dans l'affaire de Chypre, ni celle de contrôler la partie la plus utile de l'île. C'est surtout — bien ou mal placée — une satisfaction d'amour-propre. Depuis la mort d'Atatürk, fondateur de la République, le plus important des États de la Méditerranée orientale par sa superficie, sa population, son potentiel économique et ses ressources vivait dans l'attente. Il a aujourd'hui le sentiment d'avoir retrouvé un rôle. Que va-t-il en faire ? Veut-il diriger sa vie ? Ou se laisser diriger ? Le vocabulaire cassant de chefs militaires qui ont fait, ces dernières semaines, les gros titres des journaux (1) ? Son gouvernement prend-il possession de ce territoire une guerre avec la Grèce ? — Si vous tirez de certains

et le principe de l'élection du Parlement avant un suffrage universel direct en 1978. Cette cure de jeunesse donnera-t-elle à la construction européenne un élan suffisant ? L'activité de la Communauté est pour le moment suspendue au référendum du 5 juin qui lèvera l'hypothèque britannique. De quelle « réorganisation » exigée par M. Wilson s'est-elle achevée à Dublin, le 11 mars dernier, sans trop de débats. Ce résultat fut le fruit de la complaisance de Helmut et Velser, qui eurent la coquetterie d'inverser leurs rôles babyloniens. Le premier s'opposant à M. Wilson, tandis que le second proposait des compromis.

(Lire la suite page 6.)

LE « BARBIER » A L'ODÉON

Rossini - Ronconi même combat ?

Il y a deux manières d'apprécier l'extravagant Barber de Séville que Luca Ronconi présente à l'Odéon avec la Théâtre musical d'Angers. La première est de considérer l'œuvre de Rossini comme usée jusqu'à la corde par les mises en scène traditionnelles et d'applaudir à l'ingéniosité du jeune réalisateur italien, à cette table rase intégrée du cadre, à cette remise en question de l'espace scénique à cette « réinterprétation critique » d'une œuvre pétaillante et sèche par mille inventions folles et amusantes.

Cela donne à peu près ceci : dans une colonne d'ascenseur à droite, un technicien évolue à l'horizontale

JACQUES LONCHAMPT.
(Lire la suite page 13.)

de la chambre de...
la libération de...
ZAU CAU
OMAINÉ DU IS+LA+CROU
118 km

ASIE

L'Indonésie riche de son pétrole

II. — LA REVANCHE DES BERKELEY BOYS

De notre envoyé spécial ALAIN VERNHOLES

L'Indonésie, riche de son pétrole, a des difficultés financières. La société nationale pétrolière, Pertamina, et son responsable, le général Sutowo, ont entrepris des tâches multiples (activités agricoles, construction) en empruntant massivement. Les grandes banques étrangères qui prêtent à Pertamina s'inquiètent de ce dynamisme et voudraient savoir au commencement et où s'arrêterait le domaine de Pertamina, celui de l'Etat, celui du général Sutowo et de sa famille (Le Monde - date 18-19 mai).

Djakarta. — Pertamina s'est lancée à corps perdu dans un grand nombre d'opérations, en couvrant le double risque de dépenser et d'entreprendre des affaires à la rentabilité douteuse. S'improvise-t-on urbaniste, constructeur, aménageur du territoire, industriel, hôtelier, promoteur de tourisme, etc. ?

En France et dans d'autres pays industrialisés, des expériences ont été faites de ce genre et sont restées catastrophiques. Il faut une longue pratique des affaires pour tenter certaines aventures. En Indonésie, la situation est différente. Les effectifs de deux mille personnes. Les compétences ne manquent pas dans l'équipe de Pertamina, ni la mentalité industrielle, si rare pourtant dans les pays en voie de développement. Est-ce suffisant ?

Qui garantit d'ailleurs la rentabilité de telles opérations ? La flotte de Pertamina, compagnie aérienne appartenant à Pertamina — laisse perplexes tous les experts : 146 avions, dont 90 hélicoptères, parmi lesquels 28 Fumas coûtant environ 10 millions de francs pièce. Pertamina a même voulu acquérir des Boeing : un « 707 » et un « 727 ». Quand on sait que l'Indonésie possède déjà une compagnie aérienne nationale — Garuda, — qui doit résister aux assauts de la très entreprenante Singapore Airlines, on peut se demander si cette concurrence intérieure est à la mesure du pays ou si elle l'appauvrirait inutilement.

Toujours est-il qu'à plusieurs reprises déjà, le P.M.I. (Fonds monétaire international), la Banque mondiale, l'I.C.G.I. (les banques internationales), les investisseurs étrangers, se sont inquiétés des dépenses et des comptes de Pertamina, qui possède un budget propre, alimenté par une partie des recettes pétrolières du pays (voir ci-joint). Cette inquiétude s'accroît quand, le prix du pétrole ayant quadruplé, le gouvernement indonésien, l'Etat, à présent docile aux conseils de la Banque mondiale, commença à reprendre de l'autonomie. L'équipe d'économistes indonésiens, formée à l'université américaine de Berkeley, qui gérait, depuis 1966, les finances indonésiennes de la manière la plus orthodoxe et la plus rassurante, perdit avec le « boom » des prix pétroliers une partie de son influence. Entre la prudente gestion des Berkeley boys et les investissements porteurs d'avenir de Pertamina, la balance pencha pour cette dernière. Trop semblait-il. Et c'est ce qui inquiéta les prêteurs internationaux.

Beaucoup trop endettée

La question qui se pose n'est pas seulement de savoir si Pertamina entreprend des investissements rentables. Elle est aussi, et d'abord, de savoir si elle peut le financer. Comme les caisses de l'Etat ne se complètent pas théoriquement du moins avec les ressources de Pertamina, la compagnie pétrolière nationale a dû beaucoup emprunter : 1,2 milliard de dollars entre la fin de 1973 et l'été 1974 ; probablement beaucoup plus depuis.

Ce comportement a inquiété les prêteurs étrangers : les dettes à moyen et long terme de la compagnie (1,7 milliard de dollars à la mi-1974), qui correspondent grosso modo à ses activités gazières et pétrolières, se sont gonflées très rapidement de dettes à court terme considérables. Celles-ci financent les investissements extra-pétroliers de Pertamina — ses projets sidérurgiques et d'aménagement des rivières, notamment — sont passés en quelques mois de 500 à 700 millions de dollars, pour atteindre 1 milliard de dollars à l'été 1974. L'addition doit s'être alourdie depuis.

À Singapour, les milieux bancaires parlent avec un peu d'effroi des énormes ponctions effectuées par la compagnie indonésienne sur le marché de l'Asie-dollars. Toujours est-il que l'endettement total de Pertamina, qui s'élevait déjà 2,7 milliards de dollars il y a neuf mois, doit maintenant avoisiner 3 milliards de dollars.

À plusieurs reprises ces derniers mois, Pertamina a payé avec retard ses échéances bancaires. Ces difficultés n'ont pu être dissimulées. Elle ont couru comme une traînée de poudre dans les milieux financiers du monde entier. Et chacun de se demander si la signature d'Ibnu Sutowo restait à elle seule une garantie suffisante. Une crise financière mondiale du marché de l'euro-

dollar, plus grave peut-être que celle provoquée par Héraklès en 1974 sur le marché des changes, a été évitée de justesse. L'image de marque de l'Indonésie, pays choyé depuis dix ans par les pays capitalistes pour ses richesses en matières premières, en aurait été gravement atteinte si le gouvernement, voyant le danger, n'avait réagi.

La Banque d'Indonésie, en avançant à Pertamina les fonds nécessaires au paiement de ses dettes étrangères, a fourni un économiste de Berkeley, et notamment à M. Widodo, ministre des affaires économiques et du plan, l'occasion de présenter leur revanche. Priorité vient d'être rendue à la rigueur sur l'investissement à long terme. Chaque projet devra désormais recevoir l'assentiment du Bappenas, le bureau du plan. Certains investissements de Pertamina, notamment ceux de l'acier Krakatau

ou des plantations de riz du sud de Sumatra, vont être réexaminés, peut-être même abandonnés. Pertamina ne pourra plus faire aucun emprunt — même à court terme — sans l'autorisation du gouvernement, qui, du coup, se porte garant des engagements de la société.

Enfin, pour donner bonne mesure, les pouvoirs publics ont annoncé qu'un groupement de trois banques, connues dans le monde entier pour leur sérieux — le Warburg de Londres, Lazard frères de Paris et Kuhn Loeb de New-York — conseilleront l'Indonésie pour ses projets d'investissement. Dans le sillage évident de la monnaie, l'Indonésie n'y va pas de main morte : elle place de nouveau l'étranger au cœur même de ses décisions stratégiques, ce qui risque de lui attirer les foudres à la fois des milieux ultra-nationalistes et des civils qui pour la plupart musulmans, réprouvent de pas à pas l'intrusion

Une énigme politico-financière

Le pétrole a rapporté 5,5 milliards de dollars en 1974 à l'Indonésie. La plus grande partie de cette manne est versée à l'Etat, qui en tire 56 % de ses ressources budgétaires.

Pertamina, quant à elle, ne garde qu'une fraction relativement faible — mais en augmentation rapide — des revenus tirés du pétrole : 70 millions de dollars en 1974, 200 millions en 1975.

Les revenus pétroliers de l'Indonésie arrivent par trois canaux différents :

1) LES CONTRATS DE « PRODUCTION-SHARING ». Ce sont les vieux contrats négociés à partir de 1963 et qui concernent la Caléant et la Stavang pour des gisements de Sumatra. Ces contrats conviennent encore les deux tiers de la production de pétrole indonésien, soit 43 millions de tonnes sur des réserves de tonnes. Cette formule, toujours en vigueur, mais que l'Indonésie ne renouvelle plus, laisse aux compagnies étrangères une assez grande liberté dans l'exploitation de leurs profits, divisés en deux : 64 % pour l'Indonésie, 40 % pour les compagnies. Les revenus versés à l'Indonésie au titre de ces contrats sont théoriquement intégrés au budget à l'Etat, Pertamina ne gardant rien pour elle.

2) LES CONTRATS DITS DE « PRODUCTION-SHARING ». Signés à partir de 1968 avec les compagnies étrangères, ils sont beaucoup plus avantageux pour l'Indonésie, prévoyant notamment la maîtrise totale du pays sur le manège pétrolier, mais aussi une part importante des profits. Les revenus versés à l'Indonésie au titre de ces contrats sont théoriquement intégrés au budget à l'Etat, Pertamina ne gardant rien pour elle.

Les contrats de « production-sharing » en plein développement, couvrent moins du quart de la production indonésienne, mais pour 50 % des revenus. Ils prévoient grosso modo que les compagnies étrangères peuvent détenir 40 % des quantités de pétrole extraites, mais se remboursent de leurs frais d'exploration, d'investissement et d'exploitation. Les 60 % restants sont partagés dans des proportions variables entre l'Indonésie et les compagnies : 60 - 35 %, 70 - 30 %, parfois même 80 - 20 %. Les calculs sont faits sur la base de 12 \$ le baril. Depuis le milieu

de l'année 1974, les compagnies devaient verser à l'Etat indonésien un bonus qui limite un peu les profits supplémentaires tirés du quadruplement des prix pétroliers.

Dans la première phase d'un contrat de « production-sharing » (qui dure généralement trois à quatre ans), l'Etat indonésien touche entre 35 et 50 % du revenu pétrolier. Cette part augmente très sensiblement dès qu'est terminée le remboursement du coût de mise en exploitation ; les 44 % auxquels ont droit les compagnies étrangères tombent à 10 %. Inversement, la part de l'Etat indonésien augmente et se situe entre 63 et 72 % de la production.

La part de Pertamina s'est élevée de 5 à 10 % des revenus pétroliers encaissés par l'Indonésie au titre de ces contrats.

3) PERTAMINA EXPLOITE DIRECTEMENT DES GISEMENTS. L'Indonésie exploite notamment, dans l'ouest de Java, la société nationale produit 6 millions de tonnes par an. Elle ne garde que 6 % des revenus qu'elle en tire, reversant le reste au budget de l'Etat.

Les revenus de Pertamina sont donc modestes (200 millions de dollars en 1974) et sont affectés à des tâches entreprises par la compagnie. C'est pour cette raison que Pertamina avait beaucoup emprunté ces derniers temps. Elle a dû se tourner vers le marché international de capitaux. Elle a obtenu à Djakarta que Pertamina dispose d'un volant de trésorerie appréciable, puisqu'elle ne reverse que tous les trois mois à l'Etat le 6 % des revenus de ses contrats de « production-sharing ».

Une question vaut tout de même d'être posée : comment se fait-il que Pertamina ait emprunté des sommes énormes ces derniers temps sans l'autorisation des ministères du Plan et des finances ? Pour financer quoi ? Comment a-t-elle pu détenir de telles grosses sommes en aussi peu de temps ? Comment a-t-elle pu, en un laps de temps aussi court, se trouver dans la situation d'une société incapable d'amorcer ses échéances ? Il y a là un mystère que l'économie ne peut expliquer, mais que le travail de la politique indonésienne révélera probablement par la suite.

A TRAVERS LE MONDE

Costa-Rica

LA SOCIÉTÉ BANANIERE UNITED FRUITES a été mise en demeure par le gouvernement costaricien de fournir les noms des fonctionnaires de ce pays qui auraient touché des pots-de-vin. La découverte d'un cas de corruption semblable au Honduras avait entraîné la chute du gouvernement le 22 avril dernier. — (Reuter.)

Guinée

M. SEKOU TOURE a procédé, dimanche 18 mai, à un léger réajustement ministériel. M. Mamadou Camara quitte le gouvernement, et est remplacé au poste de ministre de la jeunesse, des sports et de la culture, par Toumani Sangaré. D'autre part, trois autres ministres changent de portefeuille. — (Reuter.)

Italie

LE SENAT ITALIEN a approuvé, le samedi matin 17 mai, après dix heures de débat passionné, le projet de loi sur l'ordre public. Paradoxalement, les députés du Mouvement social italien (extrême droite) ont apporté leurs voix à un projet qui se veut antifasciste.

Papouasie-Nouvelle-Guinée

LA PRODUCTION DE LA MINE DE CHUIRE GEANTE DE L'ILE DE BOUGAINVILLE a repris partiellement, dimanche 18 mai, après une fermeture de six jours consécutive à une émeute de travailleurs en grève (Le Monde date 18-19 mai). La moitié des quatre mille deux cents ouvriers ont repris le travail. Plus de neuf cents ouvriers ont été condamnés ou sont encore en état d'arrestation à la suite de la mise à sac de la mine.

Tunisie

LE COMMUNIQUE COMMUN SOVIÉTO-TUNISIEN, publié samedi soir 17 mai à l'issue de la visite en Tunisie de M. Kosyguine souligne « l'intensité de la proximité » des positions de deux pays sur les principaux problèmes internationaux.

LES PROLONGEMENTS DE L'AFFAIRE DU MAYAGUEZ

Bangkok considère les « nouveaux regrets » américains comme une « excuse en bonne et due forme »

L'ambassadeur des Etats-Unis à Bangkok a remis, lundi 19 mai, au gouvernement thaïlandais une note expliquant l'attitude de Washington dans l'affaire du Mayaguez et qui, si elle ne parait cette fois encore que « regrets », a été considérée par le ministre thaïlandais des affaires étrangères comme « une excuse en bonne et due forme ».

Cette note répondit à la lettre remise samedi aux Américains par le gouvernement de Bangkok et dans laquelle il était écrit notamment : « Le gouvernement royal est profondément préoccupé par l'action entreprise par les Etats-Unis dans le cadre de la récente affaire du Mayaguez, action qui constitue une grave ingérence dans la souveraineté nationale de la Thaïlande (...). Le mardi 13 mai, le premier ministre de Thaïlande a clairement expliqué (au chargé d'affaires américain) que la Thaïlande soutient pas être impliquée dans cette affaire, et que le territoire thaïlandais ne devait pas être utilisé dans le cadre d'une action américaine contre le Cambodge. Le chargé d'affaires a fait montre d'une totale compréhension et a donné au premier ministre l'assurance que le gouvernement américain n'entreprendrait pas de violenter le gouvernement royal. Le mercredi 14 mai, au début de la journée, le gouvernement royal apprenait que les Etats-Unis avaient enlevé certains unités de « marines » en Thaïlande, sur le base aérienne d'Utapao, sans en avoir eu préalablement le consentement royal et sans avoir demandé son consentement. Le premier ministre a alors convoqué le chargé d'affaires américain (...) En dépit de la position clairement exposée du gouvernement royal (...) le territoire thaïlandais a été utilisé le 15 mai par les Etats-Unis, au cours de l'action militaire menée contre le Cambodge. (...) Le gouvernement royal estime (...) qu'il est nécessaire de garantir que la souveraineté de la Thaïlande sera respectée et qu'on n'abusera pas une nouvelle fois de la bonne volonté et de l'amitié thaïlandaises. C'est pourquoi il considère comme essentielle la révision de tous les aspects de la coopération et des engagements existant entre la Thaïlande et les Etats-Unis, et a décidé que celle-ci sera entreprise immédiatement. Cette révision s'étendra aussi aux accords concernant l'utilisation par les Etats-Unis des bases et installations militaires en Thaïlande, en situation de dégrader alors même que la frange privilégiée de la population dépendait sans cesse de ces bases. (...) Le gouvernement royal a tenu samedi 17 mai une conférence de presse à Bangkok. Il n'a pu expliquer pourquoi Sihanoukville a été bombardée plus de deux heures après que lui et ses marins aient été récupérés sans et sans par les « marines ». Il se trouvait alors à bord du Wilson et était entré en contact par radio avec les autorités américaines, demandant que l'atterrissage soit arrêté, mais il ne fut pas écouté. Les prisonniers, a précisé le

capitaine du bateau est intervenu en vain pour que Sihanoukville ne soit pas bombardée

M. Schlegel, secrétaire américain à la défense, a déclaré dimanche 18 mai, que l'offense du Mayaguez avait coûté la vie à six Américains. Seize autres sont portés disparus. Il y a eu près de quatre-vingts blessés. D'autre part, une personnalité proche M. Kissinger a indiqué que l'utilisation de B-52 contre le Cambodge avait été envisagée. Une bombe géante de 7,5 tonnes a été lancée sur l'île de Koh-Tang, où les « marines » sont interposés. Les Etats-Unis ont affirmé de leur côté avoir abattu quatre hélicoptères, sans mortier, trois missiles et une lance-grenades.

Le capitaine du bateau est intervenu en vain pour que Sihanoukville ne soit pas bombardée

capitaine, ont toujours été traités par les Khmers qui ne ont pas cessés d'avoir peur de territoires indonésiens, mais ont mandé à des espions se trouvant à bord du bateau. Le Mayaguez suivait « une route traditionnelle » à 8-10 milles, lorsqu'il fut surpris le 13 mai. L'équipage par la première nuit à bord. On lui fut donné le 13 de lever le feu et de se diriger vers Sihanoukville puis, à la suite d'un contre-ordre, vers l'île de Koh-Tang, où la Mayaguez devait être jusqu'à dénoyement. Un page fut ensuite transféré à deux bateaux de pêche et y fut la nuit du 13 au 14. Les patrouilles furent, le matin du mouvement vers la côte. En dé de des attaques rapprochées l'aviation américaine, les Cambodgiens ne cessèrent pas : il eut une courte escadre à Sihanoukville, puis le débarquement, le matin du 15, dans la baie de Ream ; les marins passèrent la nuit dans petit village.

Chine

Des voyageurs ont constaté des signes d'effervescence politique à Hangchow

Pékin (A.F.P.). — Des voyageurs étrangers de retour de Hangchow ont constaté dans cette ville, au bord inférieur des signes d'une grande effervescence politique.

Ce groupe de voyageurs — l'un des premiers qui aient pu visiter Hangchow depuis que cette ville a été, pour des raisons inconnues, fermée au tourisme dans le courant de l'hiver dernier, a été conduit directement à son arrivée, de la gare à l'hôtel qui lui était réservé, et qui était soumis à une étroite surveillance militaire. Sur ses trajets, les étrangers ont vu sur les murs « des centaines et des centaines » d'affiches, la plupart récemment déchirées, et un grand nombre de stogans, dont certains fraîchement recouverts à la chaux.

Il est devenu tout de suite évident que l'atmosphère était tout à fait hors de l'ordinaire, à Hangchow, capitale de la province de Chekiang, est un important centre commercial et maritime au sud de Shanghai et avait, selon les dernières estimations (1958), une population de l'ordre de huit cent mille habitants.

Les capitaines prit alors conta avec les autorités locales. Le matin, peu avant 7 heures, fut informé de sa libération, échange de la promesse qu'il eût fait de se diriger vers la rai de représailles. L'équipage p alors regagner son cargo grâce une embarcation khmère. (A.F.P.)

Il e, contraire donc que, malg l'annonce de la libération de ces malg l'intervention du capitaine du Mayaguez, qui se trouve déjà à bord du Wilson avec ses marins, Washington a lancé d'importantes représailles que rien ne justifie plus, causant, selon les Khmers, de lourdes pertes humaines et de gros dégâts. D'autre part, plusieurs bateaux étrangers avaient devant le 13 mai, été arrabonnés par contrôle des cargaisons et violées des eaux territoriales. Pourquoi le gouvernement de Washington s'aurait-il signalé aux compagnies américaines que des incidents étaient survenus si les cargoes ne constituaient pas leur route ?

DIPLOMA

PRODU

الجزيرة

DIPLOMATIE

EUROPE

APRÈS LA VISITE DE M. TENG HSIAO-PING

M. Chirac souligne l'opposition commune de la France et de la Chine à la « politique des blocs »

Regagnant Pékin dimanche, 18 mai, à l'issue de sa visite officielle en France, le premier vice-ministre chinois, M. Teng Hsiao-ping, a déclaré aux diplomates français venus l'accueillir, qu'il était « extrêmement satisfait » de son voyage.

L'agence Tass critique le premier ministre français

A Moscou, la presse soviétique commente la visite en France de M. Teng Hsiao-ping en accusant la Chine de vouloir entraver la détente internationale.

Les déclarations de M. Demirel

(Suite de la première page.) C'est ce que les Grecs ont fait alors que ces îles sont à quelques kilomètres de nos côtes, à deux ou trois mille parfois. Rendez-vous compte, on voit les lumières d'une rive à l'autre. Nous ne craignons pas que les Grecs envahissent la Turquie, mais en fortifiant et en militarisant ces îles ils ont violé les traités. D'ailleurs ils ne le nient pas.

PROCHE-ORIENT

M. Sadate à Damas : lors de ma rencontre avec M. Ford je représenterai « une grande majorité des pays arabes »

Le président Sadate a quitté Damas le dimanche 3 mai pour regagner Le Caire. Il était arrivé samedi dans la capitale syrienne, venant d'Amman.

SÉRIE D'ATTENTATS EN CISJORDANIE

Une charge explosive a éclaté, samedi 17 mai, dans l'après-midi, sur la plage d'Al-Fasheha, sur les bords de la mer Morte, faisant une vingtaine de blessés parmi les touristes israéliens.

Portugal

L'assemblée générale du M.F.A. envisage la création d'un mouvement de soutien à la révolution

Lisbonne (A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.). — Les deux cent quarante membres de l'Assemblée générale du Mouvement des forces armées devaient se réunir, ce lundi 19 mai, dans une base navale près de Lisbonne.

Espagne

La situation reste extrêmement tendue dans le Pays basque

Madrid (A.F.P.). — Trois semaines après la proclamation de l'état d'exception dans les provinces basques de Guipuzcoa et Biscaye, et après la mort de plusieurs policiers et militaires, l'activité des commandos de l'ETA s'est considérablement ralliée.

EDOUARD SAAB.

travaillent en Europe occidentale. Nous sommes alliés dans l'OTAN, et dans vingt ans nous deviendrons membres à part entière de la Communauté.

POLITIQUE

Les « petites gaffes » de M. Sauvagnargues

M. Sauvagnargues est l'un des ministres que l'on place plus volontiers en cette période des bilans...

depuis quelques années, on ne peut que soupçonner. « Lorsqu'on lui demande, après sa rencontre-surprise avec le chef palestinien Arafat, pourquoi il lui a si facilement serré la main, il répond : « Que voulez-vous, il m'avait tendu la sienne... »

« J'ai pris la préséance », dit-il, de l'éléphant au président Mendès France. C'est-à-dire qu'il a dit : « Monsieur le ministre, je n'ai pas entendu cette phrase... »

« Vous ne l'avez pas dit et je vous autorise à faire état de ma déclaration. » Il y a la, selon la ministre, une sorte de sous-entendu et d'interprétation coloniale.

Le ministre des affaires étrangères : « Nous sommes intervenus au Vietnam au moment où cela était possible »

Répondant, samedi 17 mai à l'U.L., à des questions sur la politique étrangère française et ses critiques dont elle est l'objet, M. Sauvagnargues a abordé les points suivants :

« Qu'il n'y ait pas de batailles de Saigon... » « Que la présence française au Vietnam ait maintenu. Ces deux objectifs ont été atteints. »

« Qu'il n'y ait pas de batailles de Saigon... » « Que la présence française au Vietnam ait maintenu. Ces deux objectifs ont été atteints. »

MORT DE M. GILBERT MURY

Nous apprenons la mort, survenue le 16 mai, de M. Gilbert Mury, ancien membre du parti communiste, ancien membre du bureau politique du Mouvement communiste français...

chinois, il a quitté le P.C.F. en 1966, après avoir adhéré aux Amities franco-chinoises au moment où les communistes se retirèrent de cette association.

« L'affaire » du 8 mai

Le Mouvement de la réconciliation française approuve la décision. Le Mouvement de la réconciliation française et européenne (24, rue Montesquieu, 92 Asnières), organisme de coordination de différents personnalités et groupes d'extrême droite...

estime le général Bigeard. Au congrès de la Fédération nationale des sous-officiers de réserve, tenu le 18 mai à Metz, le général Marcel Bigeard, secrétaire d'Etat à la défense...

ÉDUCATION

DEUX CONGRÈS DE PARENTS D'ÉLÈVES

Fédération Cornec : les parlementaires doivent refuser de discuter du projet Haby

Nantes. — C'en est assez, il faut en finir... congrès annuel de la Fédération des conseils parents d'élèves, que préside M. Jean Cornec, commencé samedi 17 mai par des appels à la mobilisation.

« Mais ce n'est pas seulement contre les propositions de réforme jugées « conservatrices, sélectives et ségrégatrices, antipédagogiques, antidémocratiques... »

« Mais ce n'est pas seulement contre les propositions de réforme jugées « conservatrices, sélectives et ségrégatrices, antipédagogiques, antidémocratiques... »

Enseignement catholique : innovations et interrogations

Strasbourg. — Le président de la République recevra les responsables de l'Union nationale des associations de l'enseignement libre (UNALE) samedi 17 mai à 11 h 30.

De notre envoyée spéciale. Le film terminé et c'est l'auto-discipline ironique qu'on voit le bruit choqué, mais l'expérience intéressante.

« Actuellement, nous avons des ennemis partout », dit un professeur à l'intérieur du C.F.D.T. « Chez Cornec, dit un autre, ils manifestent. Mais tel ce n'est pas un congrès de revendications, mais d'échange d'idées. »

Un appel à la grève

Mais c'est le caractère vague du texte présenté par le ministre de l'éducation qui a surtout suscité l'occasion d'une nouvelle cascade.

« Mais ce n'est pas seulement contre les propositions de réforme jugées « conservatrices, sélectives et ségrégatrices, antipédagogiques, antidémocratiques... »

« Mais ce n'est pas seulement contre les propositions de réforme jugées « conservatrices, sélectives et ségrégatrices, antipédagogiques, antidémocratiques... »

La foi

Un père enthousiaste raconte l'expérience que vivent ses filles à Dole (Jura), où l'on pratique également l'auto-gestion.

« Actuellement, nous avons des ennemis partout », dit un professeur à l'intérieur du C.F.D.T. « Chez Cornec, dit un autre, ils manifestent. Mais tel ce n'est pas un congrès de revendications, mais d'échange d'idées. »

« Actuellement, nous avons des ennemis partout », dit un professeur à l'intérieur du C.F.D.T. « Chez Cornec, dit un autre, ils manifestent. Mais tel ce n'est pas un congrès de revendications, mais d'échange d'idées. »

POUR UNE REVISION EFFICACE ABC DU BAC FERNAND NATHAN PHILOSOPHIE, FRANÇAIS, ÉCONOMIE, BIOLOGIE, HISTOIRE-GÉOGRAPHIE, MATHÉMATIQUES, PHYSIQUE-CHIMIE EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE

« Mais ce n'est pas seulement contre les propositions de réforme jugées « conservatrices, sélectives et ségrégatrices, antipédagogiques, antidémocratiques... »

SPORTS

RUGBY

LA PETITE VICTOIRE DE BÉZIERS SUR BRIVE (13-12) EN FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

Une impression de fin de règne ?

Le changement de régime n'a pas eu lieu. Le peuple du rugby peut dire : « Cinq ans, c'est assez ! ».

Une impression de fin de règne ? Le temps de l'après-Béziers n'est pas commencé. Mais la prestation assez terne des champions...

C'est de ne jamais perdre. C'est de croire en soi-même et de croire que cette espèce de perfection qu'on est attendu dans la pelote du jeu...

Ce qui est le plus irritant avec cette équipe asphyxiée par sa surpuissance, c'est qu'elle néglige en elle des forces latentes et des élans réprimés...

Alors que le match s'est joué, dans cette navigation aux yeux du jeune trois-quarts centre international...

charge fut tellement hardie, étonnante et cavalcades que les Biterrois purent arrêter pour regarder passer les cavaliers blancs trop tard...

Le pompier en feu

Alors on a vu le pompier prendre feu. Laisant leurs lances d'arrosage et leur sac d'échelle...

Sept mille places vides

Près de sept mille places vides ont été constatées au Parc des Princes, pour la finale du championnat de France de rugby...

NARBONNE SANCTIONNÉE

Le comité directeur de la Fédération française de rugby, réuni à Paris le 17 mai, a décidé les sanctions relatives à la demi-finale Narbonne-Brive...

LES RÉSULTATS

Athlétisme

Le Français Fildes s'est imposé à Moscou (Russie) le 18 mai en remportant le titre de champion du monde en 100 mètres...

Hippisme

Le prix Bessou, disputé à Longchamp et réservé pour les pur-sang arabes, a été gagné par Héroïne, sœur de Harato...

Automobilisme

1 000 kilomètres de France, du championnat de monde des marques...

Jeu de trois

L'équipe de Pis a gagné le Coup de France en battant en finale celle de Merville par 4 à 1...

Basquet-ball

Pour son premier match dans le pool final des championnats d'Europe, le groupe B de France a été battu par la Pologne...

Motocyclisme

1 000 KILOMÈTRES DU MANS. 1. Roger-Bailly (Yamaha 250), 10 min. 5 sec. 1. 250 tours à 123, km-h de moyenne...

Cyclisme

Le Norvégien Knut Knudsen, vainqueur de la première étape du Tour d'Italie, a conservé la première place au classement général...

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIÈME DIVISION (avant-dernière journée)...

Tennis

Le Français Patrick Proisy a tenu le filet des championnats internationaux britanniques de tennis à Wimbledon...

FAITS DIVERS

A Paris

La brigade « antigang » arrête trois bandits après une agression qu'elle avait observée de bout en bout...

JUSTICE

A VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

La veuve d'un chauffeur mort en 1967 au commissariat de Tarare porte plainte pour meurtre...

Administration

LES HUISSIERS ONT DÉCIDÉ DE CRÉER UN SERVICE « ASSURANCES-FRAIS »

Les huissiers de justice se réunissent en congrès à Biarritz pour discuter de la création d'un service de compensation et d'assurances-frais...

LES HUISSIERS ONT DÉCIDÉ DE CRÉER UN SERVICE « ASSURANCES-FRAIS »

Les huissiers de justice se réunissent en congrès à Biarritz pour discuter de la création d'un service de compensation et d'assurances-frais...

LES HUISSIERS ONT DÉCIDÉ DE CRÉER UN SERVICE « ASSURANCES-FRAIS »

Les huissiers de justice se réunissent en congrès à Biarritz pour discuter de la création d'un service de compensation et d'assurances-frais...

LES HUISSIERS ONT DÉCIDÉ DE CRÉER UN SERVICE « ASSURANCES-FRAIS »

Les huissiers de justice se réunissent en congrès à Biarritz pour discuter de la création d'un service de compensation et d'assurances-frais...

LES HUISSIERS ONT DÉCIDÉ DE CRÉER UN SERVICE « ASSURANCES-FRAIS »

Les huissiers de justice se réunissent en congrès à Biarritz pour discuter de la création d'un service de compensation et d'assurances-frais...

LES HUISSIERS ONT DÉCIDÉ DE CRÉER UN SERVICE « ASSURANCES-FRAIS »

Les huissiers de justice se réunissent en congrès à Biarritz pour discuter de la création d'un service de compensation et d'assurances-frais...

LES HUISSIERS ONT DÉCIDÉ DE CRÉER UN SERVICE « ASSURANCES-FRAIS »

Les huissiers de justice se réunissent en congrès à Biarritz pour discuter de la création d'un service de compensation et d'assurances-frais...

LES HUISSIERS ONT DÉCIDÉ DE CRÉER UN SERVICE « ASSURANCES-FRAIS »

Les huissiers de justice se réunissent en congrès à Biarritz pour discuter de la création d'un service de compensation et d'assurances-frais...

LES HUISSIERS ONT DÉCIDÉ DE CRÉER UN SERVICE « ASSURANCES-FRAIS »

Les huissiers de justice se réunissent en congrès à Biarritz pour discuter de la création d'un service de compensation et d'assurances-frais...

LES HUISSIERS ONT DÉCIDÉ DE CRÉER UN SERVICE « ASSURANCES-FRAIS »

Les huissiers de justice se réunissent en congrès à Biarritz pour discuter de la création d'un service de compensation et d'assurances-frais...

LES HUISSIERS ONT DÉCIDÉ DE CRÉER UN SERVICE « ASSURANCES-FRAIS »

Les huissiers de justice se réunissent en congrès à Biarritz pour discuter de la création d'un service de compensation et d'assurances-frais...

LES HUISSIERS ONT DÉCIDÉ DE CRÉER UN SERVICE « ASSURANCES-FRAIS »

Les huissiers de justice se réunissent en congrès à Biarritz pour discuter de la création d'un service de compensation et d'assurances-frais...

LES HUISSIERS ONT DÉCIDÉ DE CRÉER UN SERVICE « ASSURANCES-FRAIS »

Les huissiers de justice se réunissent en congrès à Biarritz pour discuter de la création d'un service de compensation et d'assurances-frais...

LES HUISSIERS ONT DÉCIDÉ DE CRÉER UN SERVICE « ASSURANCES-FRAIS »

Les huissiers de justice se réunissent en congrès à Biarritz pour discuter de la création d'un service de compensation et d'assurances-frais...

LES HUISSIERS ONT DÉCIDÉ DE CRÉER UN SERVICE « ASSURANCES-FRAIS »

Les huissiers de justice se réunissent en congrès à Biarritz pour discuter de la création d'un service de compensation et d'assurances-frais...

LES HUISSIERS ONT DÉCIDÉ DE CRÉER UN SERVICE « ASSURANCES-FRAIS »

Les huissiers de justice se réunissent en congrès à Biarritz pour discuter de la création d'un service de compensation et d'assurances-frais...

LES HUISSIERS ONT DÉCIDÉ DE CRÉER UN SERVICE « ASSURANCES-FRAIS »

Les huissiers de justice se réunissent en congrès à Biarritz pour discuter de la création d'un service de compensation et d'assurances-frais...

LES HUISSIERS ONT DÉCIDÉ DE CRÉER UN SERVICE « ASSURANCES-FRAIS »

Les huissiers de justice se réunissent en congrès à Biarritz pour discuter de la création d'un service de compensation et d'assurances-frais...

LES HUISSIERS ONT DÉCIDÉ DE CRÉER UN SERVICE « ASSURANCES-FRAIS »

Les huissiers de justice se réunissent en congrès à Biarritz pour discuter de la création d'un service de compensation et d'assurances-frais...

LES HUISSIERS ONT DÉCIDÉ DE CRÉER UN SERVICE « ASSURANCES-FRAIS »

Les huissiers de justice se réunissent en congrès à Biarritz pour discuter de la création d'un service de compensation et d'assurances-frais...

LES HUISSIERS ONT DÉCIDÉ DE CRÉER UN SERVICE « ASSURANCES-FRAIS »

Les huissiers de justice se réunissent en congrès à Biarritz pour discuter de la création d'un service de compensation et d'assurances-frais...

LES HUISSIERS ONT DÉCIDÉ DE CRÉER UN SERVICE « ASSURANCES-FRAIS »

Les huissiers de justice se réunissent en congrès à Biarritz pour discuter de la création d'un service de compensation et d'assurances-frais...

LES HUISSIERS ONT DÉCIDÉ DE CRÉER UN SERVICE « ASSURANCES-FRAIS »

Les huissiers de justice se réunissent en congrès à Biarritz pour discuter de la création d'un service de compensation et d'assurances-frais...

LES HUISSIERS ONT DÉCIDÉ DE CRÉER UN SERVICE « ASSURANCES-FRAIS »

Les huissiers de justice se réunissent en congrès à Biarritz pour discuter de la création d'un service de compensation et d'assurances-frais...

LES HUISSIERS ONT DÉCIDÉ DE CRÉER UN SERVICE « ASSURANCES-FRAIS »

Les huissiers de justice se réunissent en congrès à Biarritz pour discuter de la création d'un service de compensation et d'assurances-frais...

LES HUISSIERS ONT DÉCIDÉ DE CRÉER UN SERVICE « ASSURANCES-FRAIS »

Les huissiers de justice se réunissent en congrès à Biarritz pour discuter de la création d'un service de compensation et d'assurances-frais...

LES HUISSIERS ONT DÉCIDÉ DE CRÉER UN SERVICE « ASSURANCES-FRAIS »

Les huissiers de justice se réunissent en congrès à Biarritz pour discuter de la création d'un service de compensation et d'assurances-frais...

LES HUISSIERS ONT DÉCIDÉ DE CRÉER UN SERVICE « ASSURANCES-FRAIS »

Les huissiers de justice se réunissent en congrès à Biarritz pour discuter de la création d'un service de compensation et d'assurances-frais...

LES HUISSIERS ONT DÉCIDÉ DE CRÉER UN SERVICE « ASSURANCES-FRAIS »

Les huissiers de justice se réunissent en congrès à Biarritz pour discuter de la création d'un service de compensation et d'assurances-frais...

LES HUISSIERS ONT DÉCIDÉ DE CRÉER UN SERVICE « ASSURANCES-FRAIS »

Le Monde DE L'ÉCONOMIE

BULLETIN

Le libre-échange et la « note » du pétrole

L'ÉCONOMIE de libre-échange aura sans doute disparu — sous les coups redoublés de la crise monétaire et de la dépression — avant que le fonctionnement de ses subtils mécanismes soient généralement compris non seulement du grand public mais de bon nombre d'experts ou supposés tels. Au début de l'année dernière quand le monde capitaliste commençait à peine à se réveiller de la mauvaise surprise que venait de lui faire les membres de l'OPEP en quadruplant à Téhéran le prix du pétrole, il paraissait à la plupart des esprits aller de soi que la balance commerciale des pays importateurs connaîtrait une longue période de déficit et que celui-ci serait d'autant plus sévère et durable que la part du « brut » importé dans le total de la consommation énergétique était plus grande. De cela, il résultait que ni la France, ni l'Italie, ni le Japon, pour ne citer que les plus en vue des grandes nations industrialisées dépourvues, ou à peu près, de ressources pétrolières propres, (et sans espoir d'en découvrir dans un avenir proche), ne devaient espérer retrouver avant longtemps l'équilibre de leur commerce extérieur.

Et que la liste des fausses prévisions soit chaque année plus longue, celle-ci aura été démentie par l'événement plus vite encore que beaucoup d'autres s'appuyant, comme elle, sur un pseudo-raisonnement ayant les apparences du bon sens. Dans un pays où les échanges avec l'étranger ne sont pas réglementés, rien ne distingue fondamentalement une importation d'un achat sur le marché intérieur. Ce qu'il faut donc considérer pour juger de l'évolution globale des importations et des exportations est l'équilibre entre la demande globale et l'offre globale. Si par suite d'un déficit budgétaire financé par le système bancaire (et non par l'épargne) ou d'un excès de crédit aux entreprises, ou de tout autre secteur inflationniste, un pouvoir d'achat ne correspondait pas à la production d'aucun bien ou service réel ou bien par une hausse des prix, ou bien

LE RETOUR DU FRANC DANS LE « SERPENT »

Un nouvel ordre monétaire pourrait apparaître plus vite que prévu

Par GUILLAUME GUINDEY (*)

LES discussions spectaculaires engagées en 1972 pour la définition d'un nouvel ordre monétaire international se sont enlaidies. Cependant, depuis trois ans, un certain nombre d'événements se sont produits. Deux d'entre eux, fort récents, pourraient entraîner des conséquences importantes. Il y a quelques semaines, les pays membres de l'O.C.D.E. déclaraient, en présence des répercussions de la crise pétrolière sur leurs balances des comptes, d'établir entre eux un mécanisme de concours financiers réciproques. Il y a quelques jours, la France réintérait le « serpent » européen, donnant ainsi à son institution une base élargie. On peut se demander si, sans contrecoup mondial, un nouveau régime des relations monétaires internationales ne serait pas en train de se mettre en place.

Tout d'abord, une nouvelle structure de la coopération monétaire internationale, comportant une redistribution des tâches entre les divers centres, se dessine.

La poids et l'autorité du « serpent » tendent à s'accroître. Groupant une bonne part des États constitutifs de l'Europe occidentale, renforcés par le fait que la Suisse suit une ligne voisine de la sienne, le « serpent » constitue dans le monde une zone à l'intérieur de laquelle les taux de change sont relativement stables, la circulation des capitaux relativement libre, et où les gouvernements parviennent à maintenir l'émission des monnaies dans des limites modérées. Malgré les différences entre les États membres, cette zone possède une certaine homogénéité et correspond à une réalité.

Il n'en est pas de même pour le cercle des pays membres du Marché commun. Car il existe entre la politique monétaire britannique et celle des pays du « serpent » une hétérogénéité profonde, et d'ailleurs enclenche. Une telle hétérogénéité rend jusqu'à un certain point impossible, à l'intérieur de ce cercle, une unité d'action et une libération des opérations de change.

Nous ne pouvons que souhaiter que la coopération monétaire au sein de l'O.C.D.E. a des chances de se développer. La crise pétrolière et ses suites ont amené les États-Unis à s'apercevoir que les vastes mouvements de fonds se produisant entre les pays industrialisés créent entre ces pays des problèmes particuliers, dont la solution requiert une collaboration spéciale. Une fois entré en fonctionnement, le mécanisme de concours mutuels, dont le principe a été récemment adopté, on peut imaginer que l'O.C.D.E. devienne, pour ses membres, un centre de coopération un peu comparable —

mutatis mutandis — à ce que fut, il y a vingt ans, dans un monde bien différent, l'Organisation internationale pour la coopération économique (O.I.C.E.). L'Union européenne des paiements avait alors accompli une brillante performance.

Le Fonds monétaire international (F.M.I.) pourrait être conduit à concentrer une part croissante de son attention sur les problèmes du tiers-monde. L'influence que les nations en développement exercent aujourd'hui, de façon bien légitime, sur son fonctionnement ne contribue pas à préparer le Fonds à traiter adéquatement les problèmes propres aux relations entre les grandes monnaies et entre les grands marchés. Le Fonds restera sans doute une chef de voûte et continuera d'assurer une supervision d'ensemble. Mais on peut imaginer qu'il laisse à l'avenir un rôle de plus en plus actif à des organismes de coopération d'une compétence géographique plus limitée que la sienne, en particulier l'O.C.D.E. et (ou) niveau des banques centrales. La Banque des règlements internationaux.

Et vis-à-vis d'éviter les dévaluations concurrentielles et de maintenir entre les devises des « parités » aussi fixes que possible, le système de Bretton-Woods avait confié à un organisme supra-national le rôle de gardien. Chaque devise recevait, à l'origine, une parité avalisée par la Fonds, parité qui ne devait, en principe, être modifiée qu'avec l'approbation de ce dernier. Mais cette inchangée n'est pas la seule qui — en dehors du système classique de l'équilibre — puisse permettre d'éviter des fluctuations excessives ou déordonnées.

On oublie volontiers aujourd'hui que, peu avant la guerre de 1939, les États-Unis, la Grande-Bretagne, la France et un certain

nombre d'autres pays européens étaient parvenus, sans créer d'institution intergouvernementale, à une stabilisation relative des taux. Ce succès avait été obtenu par la voie d'accords comportant coopération entre les autorités nationales et échange de concours mutuels. L'accord tripartite de septembre 1936 entre Londres, Paris et Washington, complété par des arrangements avec les autres places européennes, avait abouti, à la veille du conflit, à une situation dans laquelle le parité livre-dollar était pratiquement fixe et dans laquelle les principales devises avaient cessé de flotter les unes par rapport aux autres. Elles avaient cessé de flotter par le simple action d'un certain nombre de gouvernements résolus à parvenir de concert à ce résultat.

Aujourd'hui le retour au système de Bretton-Woods ne paraît pas probable. C'est un fait que les opinions publiques — avec beaucoup d'injustice — reprochent à ce système une rigidité excessive. Et il ne semble pas très réaliste d'essayer d'écrire une nouvelle version améliorée des accords de Bretton-Woods sur laquelle un consensus général puisse s'établir.

Tout dépend des États-Unis

Des chances plus sérieuses existent pour que soit remise en honneur le mécanisme visant à obtenir une plus grande stabilité par la voie de l'entente et de la concertation entre un nombre limité de pays. Les inconvénients de fluctuations excessives ou erratiques deviennent de plus en plus patents; l'évolution des marchés des changes au cours des dernières semaines accentue cette évidence. D'autre part, les organismes de coopération nécessaires à la mise en œuvre d'une telle méthode sont en place.

Dès maintenant le « serpent » fonctionne conformément à cette formule: le retour du franc français, après un intermédiaire de fluctuation, montre que, dans un tel régime, des dérogations temporaires sont toujours possibles. Les membres de l'O.C.D.E. de leur côté, pourraient fort bien, dès lors que doit entrer en vigueur entre eux un accord comportant des crédits réciproques, et compte tenu du fait que leurs banques centrales collaborent au sein de la Banque des règlements internationaux, décider de travailler ensemble à réduire les variations de taux entre leurs devises. L'objectif primordial devrait manifestement être de les réduire entre le dollar et les monnaies du « serpent ».

En d'autres termes, sans retour à une fixité statutaire des taux, on peut concevoir que le régime des monnaies flottantes soit géré dans le sens d'une réduction de l'instabilité, et dans le sens d'une extension de la stabilité à des zones de plus en plus larges.

Il faudrait toutefois que les États-Unis fussent disposés à mener avec le zone du « serpent », la zone sterling et le Japon une telle action concertée. Il faudrait qu'ils fussent disposés à échanger avec leurs partenaires des concours mutuels d'un montant suffisant. Il faudrait, surtout, qu'ils fussent prêts, grâce à une politique interne appropriée, à refaire du dollar une monnaie digne de ce nom.

Tout dépend, en définitive, de l'aptitude des États-Unis à sortir de l'inflation et à ne pas y retomber. S'ils n'y réussissent pas, l'inflation mondiale continuera; la zone de moindre érosion monétaire constituée par le « serpent » devra alors jouer le rôle d'un contrepoids salutaire. Si au contraire les États-Unis parvenaient à rétablir une suffisante stabilité du pouvoir d'achat du dollar, nous serions peut-être moins loin que nous ne le pensons d'un ordre monétaire international d'un type nouveau, dont le « serpent » pourrait former l'une des composantes.

(*) Ancien directeur général de la Banque des règlements internationaux.

AVANT LE COLLOQUE SUR LE REDÉPLOIEMENT INDUSTRIEL

L'administration va-t-elle continuer à encourager les pratiques anticoncurrentielles ?

UN colloque sur le redéploiement industriel doit avoir lieu au Palais des congrès à Paris les 27, 28 et 29 mai. Le principal organisateur est le ministère de l'Industrie et de la recherche avec la concours, notamment de la chambre de commerce et d'industrie de Paris. Dans le passé, la politique industrielle, qualifiée aujourd'hui de redéploiement, est souvent au pour résultat, sinon pour prétexte, d'encourager les pratiques anticoncurrentielles de toute sorte et de provoquer des concentrations dont le bien-fondé est parfois contestable sur le seul plan de l'efficacité de la production, sans parler de l'intérêt du consommateur.

Continuera-t-il d'en être de même? D'ici quelques

semaines, M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, sera amené à donner son avis sur le projet de réforme de la Commission technique des ententes qu'il a réclamé en juillet 1974. Ce projet est encore maintenu secret et l'on ne sait pas encore si le ministre penche du côté de ceux qui sont hostiles à toute réforme de fond qui permettrait une meilleure connaissance des pratiques restrictives de la concurrence et une poursuite plus vigoureuse contre elles.

Aux États-Unis, une proposition de loi demandant un renforcement de la législation antitrust vient d'être déposée par deux sénateurs, l'un démocrate et l'autre républicain.

dimension, encore convient-il de veiller à ce que la concentration sur les marchés n'aille pas au-delà de ce qui est strictement nécessaire pour assurer l'efficacité de la production. Toute opération de concentration non justifiée par des économies de dimension n'améliore pas le sort de la collectivité; les récents travaux de l'INSEE sur notre système industriel montrent que les grandes entreprises ne sont pas nécessairement les plus performantes.

L'administration se mobilise. Pour sécuriser les grands équilibres, marché, l'emploi, comptes extérieurs, stabilité, elle veut engager avec vigueur un processus de redéploiement industriel. Les idées avancées sur ce plan réduisent la continuité de la philosophie administrative; tout tourne à occasion de la préparation du VII^e Plan, thème de la spécificité des petites et moyennes entreprises est agité, un rôle particulier doit être confié aux entreprises publiques, et l'on fonde les plus grands espoirs sur la constitution et le renforcement de grandes entreprises nationales. On envisage encore l'adoption de plans sectoriels; les industries et la machine-outil, des instruments de mesure, de l'électronique pourraient être autres recevoir de nouveaux subventions publiques sous réserve d'importantes opérations de concentration. Tout comme hier la politique des structures industrielles, désormais intitulée politique de redéploiement, repose sur des clichés et pétitions de principe quant à la performance des grandes entreprises, rovoque des processus de concentration et les marchés difficilement réversibles, ignore les pratiques anticoncurrentielles, sources d'inefficacité, que les entreprises sont susceptibles d'adopter. Une fois encore, la réflexion est mal engagée car elle est fondée sur un diagnostic superficiel et lacunaire.

Le diagnostic est superficiel car il n'a pas pour préalable l'étude approfondie des structures optimales de production; si l'on peut penser que certaines activités industrielles doivent faire l'objet d'un processus de concentration pour bénéficier des économies de

dimension, encore convient-il de veiller à ce que la concentration sur les marchés n'aille pas au-delà de ce qui est strictement nécessaire pour assurer l'efficacité de la production. Toute opération de concentration non justifiée par des économies de dimension n'améliore pas le sort de la collectivité; les récents travaux de l'INSEE sur notre système industriel montrent que les grandes entreprises ne sont pas nécessairement les plus performantes.

c'est-à-dire le rétablissement durable de nos grands équilibres implique une politique active de concurrence. Elle devrait s'exercer sur l'ensemble des marchés pour lesquels une concurrence effective est structurellement possible, elle devrait également se traduire par la surveillance permanente et stricte des entreprises en situation de domination de marché.

Or jusqu'ici notre politique de concurrence a été mal orientée, peu cohérente, irréaliste et son système de pénalité n'a pas été adapté. L'application de notre politique de concurrence a par trop souvent eu pour support le lot des idées conventionnelles des technocrates; ainsi la commission technique des ententes et des positions dominantes, chargée d'analyser la politique de concurrence, a-t-elle fréquemment suggéré la constitution de positions dominantes, alors même qu'elle s'aurait incapable de contrôler efficacement de telles situations.

FREDERIC JENNY
et ANDRÉ-PAUL WEBER
professeurs d'économie à l'ESSEF
(Lire la suite page 12.)

La puissance des monopoles

Le diagnostic est encore lacunaire car la question du comportement des entreprises sur les marchés n'est pas évoquée. Mais des études récentes ont montré que les entreprises des secteurs concentrés n'hésitent pas à exercer leur pouvoir de monopole au détriment des consommateurs; la constatation illustre la vanité, voire la naïveté, de toute considération portant sur la possibilité d'établir un consensus entre ces entreprises et la collectivité.

À défaut d'une politique de concurrence effective, notre tissu industriel,

désormais caractérisé par l'existence de grandes entreprises largement concentrées, s'avère incapable de répondre au défi qui lui est proposé: notre commerce extérieur n'est plus le reflet de notre compétitivité relative mais est de plus en plus déterminé par de multiples accords internationaux de répartition de marchés; les collectivités publiques sont soumises à des exactions; le niveau de l'emploi est affecté par l'instabilité restrictive des entreprises dominantes; les consommateurs enfin sont pénalisés. Le redéploiement industriel national,

FAITS ET TENDANCES

L'ADMINISTRATION VA-T-ELLE CONTINUER A ENCOURAGER LES PRATIQUES ANTICONCURRENTIELLES ?

(Suite de la page 7.)

De surcroît, l'action de l'administration a souvent été à l'encontre des préoccupations et interventions de la commission ; ainsi, tandis que cette dernière pouvait s'efforcer de faire respecter un niveau de concurrence effective sur les marchés, des administrations de tutelle incitaient impunément des entreprises à établir de multiples réseaux d'ententes et favorisaient l'émergence des monopoles ; sur un autre plan, fidèle à une curieuse tradition nationale qu'il s'empêche de coopérer avec la Commission européenne pour poursuivre des entreprises françaises, la Commission des ententes n'a jamais jugé opportun de se pencher sur les cartels internationaux auxquels participent de nombreuses entreprises nationales. Le chau-

vinisme de son attitude reflète l'aveuglement certain des décideurs publics, qui ne semblent toujours pas saisir que les politiques d'abaissement et d'alignement de barrières douanières ne contribueront à l'intérêt général que si elles ne sont pas entravées par un partage des marchés opéré par les entreprises au plan international comme cela, avec plus ou moins de persistance, se constate dans l'industrie sidérurgique mondiale, l'industrie des tuyaux, des équipements électriques, des pâtes à papier, des fils et fibres synthétiques, etc. Enfin, singulièrement, la Commission n'a jamais fait preuve d'une grande sévérité ; l'étude de ses avis révèle fréquemment l'inefficacité de ses recommandations, paternalistes. Faute de formation adéquate les juges des tribunaux ordinaires sont de leur côté mal armés pour appliquer une législation imprécise.

Un triple impératif

Au total, dans une perspective historique, l'observation de la politique publique laisse l'impression que l'on a conduit un combat d'arrière-garde et peu assés pour faire respecter une situation de concurrence effective sur les marchés. Combat d'arrière-garde, car l'action de la commission technique des ententes ne paraît guère avoir été soutenue par l'ensemble des pouvoirs publics ; ce combat a été également peu assuré car la commission a mis beaucoup de temps à définir sa pensée quant au mode de régulation souhaitable sur les marchés. Malheureusement, une politique de concurrence incertaine, timide, a toutes les chances d'être simultanément inefficace et arbitraire. Mais, au-delà de ces constatations, le temps est venu de définir les grandes lignes d'une politique de concurrence efficace : à cet égard, un triple impératif s'impose ; la politique doit être cohérente, des moyens suffisants doivent être consacrés à la réalisation des objectifs posés, des procédures efficaces permettant d'assurer le respect des options doivent être disponibles.

An titre de la cohérence, il est urgent d'harmoniser les politiques des différents ministères. Dans cet esprit, il semblerait judicieux de soumettre les mouvements de concentration et tous les accords restrictifs à un système d'autorisation préalable ; il appartiendrait alors à la commission technique des ententes d'en apprécier le bien-fondé. En raison de la faible dimension relative du marché français et des contraintes techniques de production, il est inévitable que la concentration de l'offre de certains marchés soit élevée. Dans cette voie, outre l'action a priori précédemment mentionnée, il convien-

draît que la commission et les pouvoirs publics précisent la notion de position dominante et le concept d'abus. Enfin, une collaboration étroite avec les services des Communautés européennes permettrait d'accroître sensiblement l'efficacité de notre dispositif.

Mais la mise en œuvre d'une politique cohérente et clairement définie nécessite de puissants moyens d'investigation permettant, d'une part, de procéder à un diagnostic économique satisfaisant des cas étudiés et autorisant, d'autre part, le suivi des affaires. Or, sur ces deux plans, les moyens alloués à la commission ont été insuffisants. La modicité des moyens d'investigation de la commission l'a, dans bien des cas, contrainte à des examens trop rapides et incomplets. Parfois, elle a éprouvé de grandes difficultés à saisir toutes les implications des cas d'entente qui lui étaient soumis.

Ben nombre des accords restrictifs dénoncés par la commission s'appuyait en fait sur des réseaux d'entente beaucoup plus larges qui, faute d'être perçus par la commission, autorisent la permanence de certains accords. Ainsi, par exemple, doit-on s'interroger sur la possibilité qu'il y a de rétablir la sélectivité successivement sur les marchés des tuyaux de fonte, d'acier, d'amalgame, de chlorure de polyvinyle si on ne tient pas simultanément compte du fait que ce sont les plus souvent les mêmes entreprises qui fabriquent les différents types de tuyaux. Les moyens de la commission technique des ententes doivent également être développés afin qu'elle soit en mesure de surveiller la concurrence des entreprises bénéficiant d'une situation de position dominante.

Des poursuites pénales

Quelle que soit l'extension des pouvoirs que l'on pourrait envisager de confier à la commission technique des ententes, on ne saurait entièrement trop d'insister sur le fait que l'on parviendra à faire respecter les règles du jeu sur les marchés sans, en même temps, exposer les responsables des entreprises qui persistent à entreprendre les lois sur la concurrence à des poursuites pénales. En l'absence de telles poursuites, l'expérience révèle, en effet, que les entreprises reviennent fréquemment à leurs pratiques restrictives. C'est ce qui explique que la commission ait dû plusieurs fois revenir à la charge dans les années récentes. Par ailleurs, l'exercice du contrôle des entreprises doit être étendu au corps social dans son ensemble. Deux problèmes doivent alors être évoqués ; l'un concerne la question des rapports entre la commission et les tribunaux de l'ordre judiciaire, l'autre relève de l'information et de la sensibilisation de la collectivité au thème de la concurrence.

Faute de formation adéquate, les juges sont incapables d'apprécier l'économie des ententes et d'en dégager les aspects négatifs ou positifs. L'application des textes à appliquer rend leur tâche fort difficile et même dangereuse, car c'est à eux que revient, en dernier ressort, le pouvoir de distinguer les bonnes des mauvaises ententes et de définir l'abus de position dominante. Dans la pratique, ils sont contestés. Certes, le juge pourra se retirer, se contenter sans avis de la commission technique des ententes, et le risque de confusion des pouvoirs est alors réel.

Dans de telles conditions, on peut estimer que l'action des tribunaux serait

facilitée et la confusion des pouvoirs évitée si la loi définissait plus rigoureusement les pratiques interdites ou tolérées. Le second problème est celui qui se pose relativement à la mise en œuvre de la loi. L'organisation de conférences de presse à l'occasion de la publication des rapports de la commission depuis 1972 et l'habitude qui a été prise d'identifier les entreprises dans les avis constituent des pas importants en ce domaine. Il y aurait lieu d'intensifier les efforts en ce sens car on demeure frappé par la méconnaissance profonde du rôle et de l'œuvre de la commission dans de nombreuses administrations et milieux professionnels qui devraient, cependant, s'intéresser à son action.

La sensibilisation du public et des consommateurs aux problèmes de concurrence constitue un moyen efficace de pression sociale favorable à l'avènement d'un niveau plus satisfaisant de concurrence, comme on le voit, par exemple, en Suède et en Allemagne.

Au total, la politique de concurrence devrait constituer le pivot de la politique du redéploiement industriel ; le moment est venu d'y consacrer les moyens nécessaires. Des études approfondies sur le fonctionnement des marchés doivent être engagées et les comportements anticoncurrentiels doivent être dénoncés. A défaut, on sacrifierait le bien-être de la collectivité au confort intellectuel et moral de quelques technocrates, et le programme de redéploiement industriel ne serait qu'une opération publicitaire sans lendemain.

FREDERIC JENNY et ANDRE-PAUL WEBER

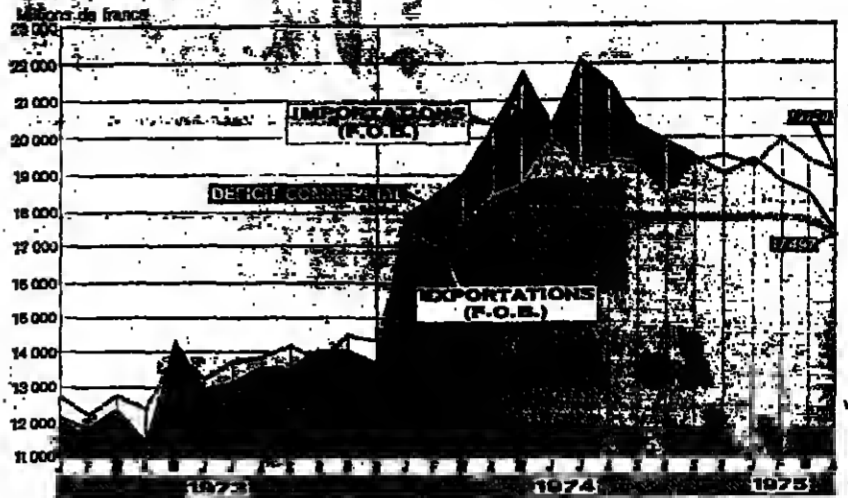
L'INSTITUT SUPERIEUR DU COMMERCE DE PARIS I.S.C.

vous informe que le concours d'entrée des 2, 3 et 4 juin 1975 se déroulera dans ses nouveaux locaux, 22, bd du Fort-de-Vaux (17^e) (270-90-88)

Closure des inscriptions au concours le Vendredi 23 mai 1975.

COMMERCE EXTERIEUR : consolidation de l'équilibre

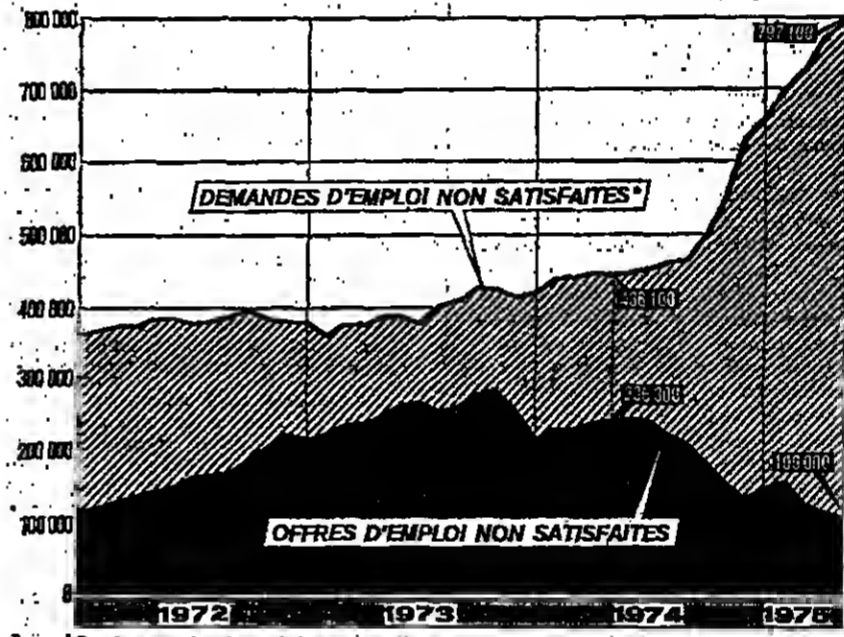
Pour les quatre premiers mois de l'année, le balance commerciale de la France est excédentaire de 1,7 milliard de francs. Les prévisions officielles tablent toujours sur le déficit de 7 milliards de francs en 1975. Mais déjà les experts officiels espèrent — sera le dire clairement — que le bilan commercial sera équilibré sur l'ensemble de l'année. On est loin en tout cas des 12 milliards de francs que prévoyait M. Fourcade à la fin de 1974.



Les importations accusent une forte croissance par la consommation économique. La France subit le contrecoup simultané des mesures prises par le gouvernement pour casser l'inflation et de la crise mondiale. Dans ce climat de dépression, les industriels investissent peu et la demande intérieure ne les incite guère à augmenter les dépenses.

Les importations sont en baisse de 8,8 % par rapport à avril 1974. Au contraire, les exportations, qui ne progressent plus depuis plusieurs mois, sont en augmentation de 8 % par rapport au même mois de l'année dernière. De même est-il possible que les exportations de la France progressent à mesure que l'Allemagne connaît au cours des prochains mois une reprise qui commence à manifester outre-Rhin.

EMPLOI : nouvelle et sérieuse dégradation de la situation en avril



Après correction des variations saisonnières

La dégradation de la situation de l'emploi s'est poursuivie en avril. Alors qu'à pareille époque on conserve habituellement un excédent du nombre des demandes d'emploi satisfaites (en données brutes, c'est-à-dire avant correction des variations saisonnières), s'est une augmentation de 8,5 % par rapport au même mois de l'année dernière. De même est-il possible que les exportations de la France progressent à mesure que l'Allemagne connaît au cours des prochains mois une reprise qui commence à manifester outre-Rhin.

En données corrigées des variations saisonnières, la détérioration est évidente encore plus significative : le nombre des offres d'emploi non satisfaites est passé de 797 100 à fin avril, au lieu de 785 700 mars (+ 1,1 %), et de 438 100 le 1^{er} mars (+ 21,9 %). Quant au nombre des demandes d'emploi non satisfaites, il tombe à un niveau jugé compréhensible par les services officiels : 108 000, au lieu de 110 700 fin mars (- 2,9 %) et de 286 300 le 1^{er} mars (- 65,1 %).

Mais les offres non satisfaites ne s'ajoutent pas à elles seules un baromètre du sentiment significatif d'avenir qui pèse sur le chômage. Les entreprises auraient tendance à moins utiliser les services de l'Agence nationale de l'emploi pour trouver de la main-d'œuvre. En revanche, les demandes satisfaites constituent l'un des indicateurs essentiels de la conjoncture. La situation demeure très préoccupante. On tient compte de l'arrivée sur le marché du travail de centaines de milliers de jeunes des prochains mois, juillet et d'août. La société industrielle française, déclarait le 13 mai un porte-parole du C.N.P.F., M. Jean Neidre, supporterait difficilement l'augmentation considérable des demandes d'emploi.

ACCIDENTS DU TRAVAIL : en diminution relative

L'augmentation en valeur absolue de la diminution en valeur relative, tel est le bilan de sept années d'accidents du travail et de trajet (1967-1973) publié par la Caisse nationale d'assurance-maladie. En valeur absolue le nombre des accidents du travail, toujours trop important, est en augmenta-

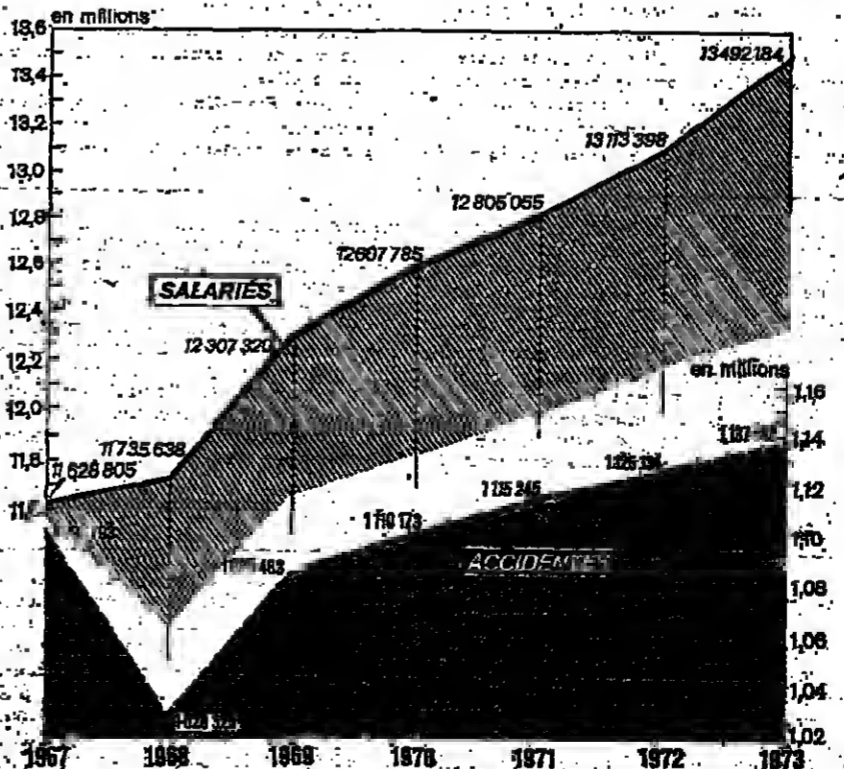
tion et se traduit pour la collectivité par des dommages qui dépassent mal les statistiques. Sur le seul plan économique on estime qu'en 1973, 29 millions de journées de travail ont été perdues en raison des accidents, nombre à rapprocher des 3,9 millions de journées perdues pour faits de grève. Le nombre d'acci-

dents du travail avec arrêt (1), s'établissait à 1 088 798 en 1967, à 1 117 940 en 1973, soit une augmentation de 3,55 %, heureusement moins que celle du nombre des salariés et que celle du nombre des heures de travail. Alors qu'en 1967 9,44 % des travailleurs avaient été victimes d'un accident d'année, le pourcentage est tombé à 8,48 % en 1973.

L'évaluation par branches d'acti- est similaire. Dans certains cas — le minier et travaux publics, chimie, et autres — le nombre d'accidents est resté le même ou a même baissé en valeur absolue. Le taux de fréquence des accidents (nombre d'accidents avec arrêt par million d'heures de travail) est en légère baisse, évolution qui est en partie due à une vingtaine d'années de baisse du taux de fréquence des accidents, qui est passé de 68 en 1962, 48 en 1971 et de 40 en 1973. En 1973, le taux de gravité des accidents est pour la première fois depuis 1960, du taux de gravité des incapaces temporaires.

Quant au nombre des accidents et des victimes, il a notablement régressé en 1973, après une progression constante, en leur nombre, depuis 1968. Les décès intervenus lors d'accidents du travail s'établissent à 2 242 en 1973, au lieu de 2 272 en 1972 (2 038 en 68), le bâtiment et le secteur le plus touché. Ils représentent ainsi 0,18 % de l'ensemble des décès, soit environ le même pourcentage qu'en 1967. Les décès intervenus d'accidents de trajet se sont montés à 1 820 en 1973, contre 1 822 en 1972.

L'influence respective des causes d'assurance-maladie, des syndicats et employeurs dans la baisse relative des accidents n'est certes pas négligeable. Mais ces interventions demeurent les seules. D'où les initiatives prises divers côtés : le C.N.P.F. crée une direction à la sécurité (Le Monde du 9 février), la C.G.T. lance une campagne contre les accidents du travail (Le Monde du 11 avril) et récemment le gouvernement a annoncé l'adoption de mesures en faveur de la prévention.



Source : Statistiques de la Caisse nationale d'assurance-maladie des salariés

(1) Comme l'a souligné la C.G.T. au cours d'une conférence de presse, ces statistiques ne prennent pas en compte les accidents dans la fonction publique, le secteur des pêcheurs, les services communaux et autres.

LE MONDE DES AFFAIRES

Quand l'université examine le capitalisme français

« Quelle est la situation du capitalisme français ? Il a réalisé ces dernières années le double exploit de moderniser rapidement ses structures et de faire une percée remarquable à l'étranger. Des obstacles nombreux ont certes jalonné son développement récent... »

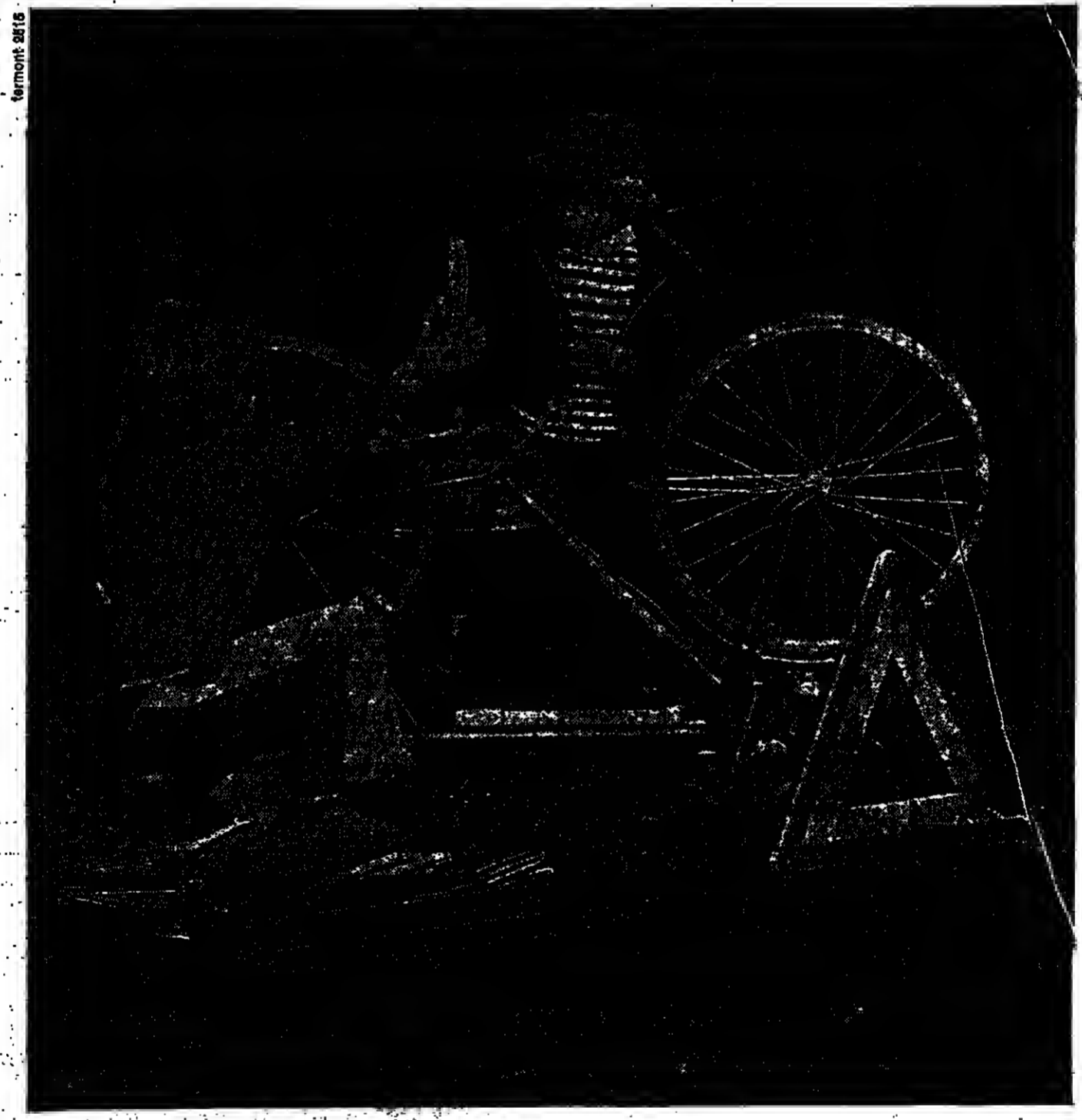
De 1929 à 1965 l'industrie américaine était, en fait, dominée par huit groupes financiers. De nos jours, parmi les deux cents plus grandes sociétés industrielles, vingt-cinq seraient contrôlées par quatre groupes : Morgan, Mellon, Rockefeller, Hanna-Cleveland... François Morin a fait établir un rapport qui aboutit à la conclusion que huit institutions financières détiennent à elles seules le contrôle de la quasi-totalité des plus grandes sociétés des Etats-Unis.

« L'industrie américaine se distingue du milieu industriel américain par deux caractéristiques au moins, écrit François Morin. On y constate une forte implantation des capitaux étrangers et une entreprise négligeable des capitaux à court terme public. Enfin, un nombre limité de sociétés, toutes en contrôle interne, aucun actionnaire ne détient plus de 5 % du capital, peut être classé en contrôle technocratique... »

« D'abord un nombre important de grandes sociétés françaises sont sous contrôle familial. Sur les deux cents premières choisies dans le classement de la revue Entreprise par ordre de taille de leur capital, la moitié sont dans cette situation. Une partie non négligeable du total (50) se trouve sous contrôle étranger. Si l'on examine ensuite les formes de contrôle, on s'aperçoit que les situations de contrôle majoritaire absolu (contrôle d'un seul actionnaire) sont les plus nombreuses... »

La « fraction moderniste » des banques

Dans le domaine financier, François Morin met en évidence « les alliances du monopole bancaire avec les entreprises sous contrôle technocratique, et les liaisons personnelles entre les technocrates du monopole bancaire et de la haute administration française ». Ainsi sont évoquées les alliances du groupe de la Banque de Paris et des Pays-Bas avec le Crédit Lyonnais et la Société générale, ainsi qu'avec l'Union des assurances de Paris. On voit écrit noir sur blanc ce que l'on sait, mais qu'on ne réalise pas toujours : « En mai 1974 on pouvait dénombrer cinq inspecteurs des finances au conseil d'administration de Suez et six à la Compagnie financière de Paris et des Pays-Bas. Leurs fonctions étaient les suivantes... »



Quand un homme en dépanne un autre...

8 fois sur 10, il utilise des outils Facom. Perchéz, il possède 4 932 outils Facom différents. Un professionnel est sûr de trouver ce qu'il lui faut pour dépanner télévision, robinet, bulldozer, serrure, téléphone, voiture... ou bicyclette. Et la réparation est plus facile, plus sûre, plus soignée : l'outillage Facom a la

qualité professionnelle nécessaire aux spécialistes. En équipant les dépanneurs, l'outillage Facom garantit votre confort.



(PUBLICITE) A VENDRE SOCIÉTÉ FRANÇAISE Capital de F 10.000.000, en règlement judiciaire. Située à Cannes, produisant des bateaux de plaisance dans une usine neuve et moderne, très bien équipée, d'une surface couverte de 11.000 m2 sur terrain de 27.000 m2.

BONS DU TRESOR 3 et 5 ans Taux de rendement à partir du 1er janvier 1975 (avant impôt) à 3 ans 9,10% à 5 ans 10,50% UN PLACEMENT SUR, PRATIQUE, RENTABLE.

LIVRES

< F... comme fraude fiscale >

de Christian de Brie et Pierre Charpentier

Il y a deux ans, deux professeurs de l'université de Reims, publièrent un livre au titre provocant : *F... comme fraude* (1). Construit avec ordre et clarté, développant ses chapitres en plein maquis fiscal, tel un général ses compagnies sur le champ de bataille, l'ouvrage apprenait à beaucoup que l'évasion devant l'impôt n'est pas l'escroquerie communément admise, mais au contraire la règle, au moins pour certains groupes sociaux.

Des cas particuliers au manuel de l'évasion

Cette fois c'est une leçon de choses que nous livrent les mêmes auteurs. Avec *F... comme fraude fiscale* (2), Christian de Brie et Pierre Charpentier offrent au lecteur quatre cent quatre-vingt pages de détails souvent croustillants et six cents notes — dont beaucoup fort curieuses — qui sont autant d'illustrations des thèses défendues dans leur premier ouvrage. Tout n'est pas inédit, loin de là, dans ce livre, qui puise à diverses sources, publiées des passages entiers d'enquêtes du Monde et du *Comard enchaîné*, ou de longues pages de rapports parlementaires. Ce faisant, il met à la disposition du lecteur curieux ou pressé une bonne cinquantaine d'histoires typiques de fraude, contées de A à Z, où les citations de presse ou de documents officiels viennent illustrer un scénario rappelé par le menu.

Comment M. Chaban-Delella est parvenu pendant plusieurs années à ne pas payer d'impôt sur le revenu (une fois déduit son avoir fiscal), comment M. Chirac profite de déductions pour réparation de son château pour alléger le sien, comment l'affaire Dega a permis à la Rue de Rivoli — dont M. Giscard d'Estaing dirigeait à l'époque les services — de mettre la main sur les dossiers plus ou moins troubles de toute une série d'hommes politiques ou d'industriels, pourquoi tous ces documents (et d'autres encore) n'ont pas en les mêmes suites judiciaires, quels sont les de l'expert au tribunal et même au gang — utilisent les bandes organisées pour donner à la fraude une dimension industrielle... autant d'histoires vraies qui,

selon la loi, il prouvait toutes à l'appui, que les groupes dominants de la société ont — en France comme ailleurs — bâti le code des impôts à leur avantage et qu'ils continuent à le compléter pour permettre à ceux qui possèdent beaucoup de payer peu. Déductions, exceptions, exonérations, abattements, déductions, franchises... attention à l'usage de la charge fiscale, pour qui sait les utiliser (ou à les moyens de rémunérer les conseils d'un expert en la matière). Tout cela le plus légalement du monde, bien entendu.

permettent de comprendre les mécanismes souvent complexes de l'évasion fiscale.

Se fondant sur les notes confidentielles que le fisc adresse à ses agents pour les informer des dernières trouvailles des fraudeurs, les auteurs vont même jusqu'à dresser un véritable manuel de l'évasion sans risque, où sont répertoriées les principales des mille et une

Trois conclusions majeures

Si les auteurs multiplient à loisir les listes d'« habilités » de ce genre, ce n'est pas tellement par goût de la dénonciation. Encore qu'ils éprouvent à l'évidence un malin plaisir à désigner par l'exemple de ne pas se montrer trop curieuses, tantôt possédée au rendement dans le « redressement » des déclarations ou des complaisances. Avec le risque quotidien que cela comporte de passer à côté de très grosses fraudes par souci, prioritaire, de multiplier les rectifications de détail.

1) Si la fraude artisanale est fréquente, l'évasion massive, celle qui se chiffre par milliards de francs lourds (50 au total, selon les auteurs, soit près du quart du budget de l'Etat), est le fait de circuits organisés, parfois de sociétés spécialisées, auxquels nombre de banques prêtent appui. La coïncidence de correspondants « employés à cet effet » n'est pas un phénomène rare. C'est avant tout pour affirmer avec l'insistance indispensable trois conclusions majeures :

2) Les « industries de la fraude », selon l'expression toujours actuelle de Jean Cocteau (3), n'existent pas. Il n'y a pas de grand ou petit réseau multiple de complaisances. Complaisance du législateur (lois

soient ambiguës, pénalités faibles au regard du profit escompté), lenteur de la justice (qui finit par sanctionner peu parce qu'elle hésite à frapper tard), arbitraire de l'administration, tantôt prise par l'exubérance de ne pas se montrer trop curieuses, tantôt possédée au rendement dans le « redressement » des déclarations ou des complaisances. Avec le risque quotidien que cela comporte de passer à côté de très grosses fraudes par souci, prioritaire, de multiplier les rectifications de détail.

Des explications politiques ?

Faute de réponse officielle claire, les auteurs avancent plusieurs types d'explications. Dans un nombre limité de cas — petites entreprises, régions en sous-emploi, le chômage — la fermeture et au chômage quelle provoquerait peut dissuader le fisc d'obtenir complète réparation ; il ferme les yeux ou transige pour sauver l'emploi menacé des salariés. Pour le reste ? M. de Brie et Charpentier suggèrent que le pouvoir a ses amis, et que le droit discrétionnaire de la Rue de Rivoli de poursuivre — ou non — en justice, d'interrompre une action entreprise ou, plus fréquemment, de fixer un niveau favorable ou rigoureux de transaction permet bien des arrangements avec les fraudeurs, solution profitable politiquement quand elle ne l'est pas financièrement (les caisses d'Etat, partis de la majorité ont besoin d'être remplis, notamment en période électorale).

Des explications politiques ?

Faute de réponse officielle claire, les auteurs avancent plusieurs types d'explications. Dans un nombre limité de cas — petites entreprises, régions en sous-emploi, le chômage — la fermeture et au chômage quelle provoquerait peut dissuader le fisc d'obtenir complète réparation ; il ferme les yeux ou transige pour sauver l'emploi menacé des salariés. Pour le reste ? M. de Brie et Charpentier suggèrent que le pouvoir a ses amis, et que le droit discrétionnaire de la Rue de Rivoli de poursuivre — ou non — en justice, d'interrompre une action entreprise ou, plus fréquemment, de fixer un niveau favorable ou rigoureux de transaction permet bien des arrangements avec les fraudeurs, solution profitable politiquement quand elle ne l'est pas financièrement (les caisses d'Etat, partis de la majorité ont besoin d'être remplis, notamment en période électorale).

Faut-il aller plus loin et se demander si le fait de ne pas transformer les bureaux du fisc en maisons de verre dissimule des calculs politiques plus précis, fondés sur la possible divergence, au moment opportun, de situations personnelles irrégulières au regard de

L'Europe c'est fini
de José Fralon

Un pamphlet

La vertu d'indignation

Cette volée de bois vert sous azimuts paraît être une manifestation de dépit amercœur. L'Europe nous a-t-elle fabriqués ou correspond-elle de tout à cela dont on rêvait. C'est cette des marchands, non des peuples, qui lui rendent, du coup, l'indifférence. Tout tranquillement il dit : « L'Europe, c'est fini... » Un titre pour faire vendre son livre qui vient de sortir ? (1). Le prospectus est de plus en plus nécessaire pour se faire remarquer, à la demande des libraires comme ailleurs, mais contrairement à ce qu'on aurait pu croire l'auteur ne se « dérange » pas. Il est le « maître » de la distance, pris de 250 pages pour dénoncer la première phrase de son ouvrage.

« Pour un exercice passionnant il démontre pièce par pièce l'édifice des Neuf. Après avoir justifié dans son introduction la grande supercherie, le livre marche sur le nez de ce commun que le nom, il présente chapitre après chapitre, avec beaucoup de verve, la face cachée, la face honnête des choses de Bruxelles et ailleurs. Union douanière, CEE, mais pourquoi le même paquet de monnaies cohabitent-ils deux fois moins cher en Belgique qu'en France, la même machine à laver deux fois moins cher à Rome qu'à Paris ? Il y a des raisons « normales » (modification des parités monétaires, différences des taux de TVA, tendances inflationnistes différentes, etc.), mais aussi des actions délibérées de producteurs et de distributeurs pour « se servir » du Marché commun afin d'augmenter considérablement leurs profits. En-tours à la libre concurrence, entrées techniques, échanges, tout cela fleurit allégrement dans un marché décadent et peu connu, comme dit M. de Brie.

L'écho des tentatives d'union économique et monétaire est plus connu. Ses causes ? L'absence de volonté politique, le « laissez-faire », l'égarissement, le rôle des États-Unis, selon José Fralon, qui explique avec les courtoisies usées manifestes sur le chapitre de l'énergie.

Poursuivant sur sa lancée, l'auteur, dans une deuxième partie, parle de

« théâtre d'ombres et de ses acteurs », « le mécanisme institutionnel ». Dans la galerie des Neuf, sous chaque tableau, il épingle les intentions avouées ou dissimulées à l'égard de l'Europe et consacre une place de choix au « dixième » européen, les États-Unis, citant une phrase très piteuse de M. François-Léonard Ory, président de la Commission : « Les dernières années ont marqué non seulement un recul de l'indépendance de l'Europe mais aussi de ses possibilités d'indépendance ». Traquant ensuite les portraits de chacun des membres de la Commission, il est surtout séduit par Claude Cheppasson, parce qu'il a « dérangé » les tranquilles habitudes de la Trésorerie bruxelloise, et mené à bien les difficiles négociations entre les Neuf et l'ensemble des pays africains. Sur la grande mission de conseil des ministres, José Fralon a des phrases très dures. Il n'était pas sous le table, mais tout près grâce à son état de journaliste accrédité auprès des Communautés européennes. A ce poste d'observation, il a pu également entrevoir les manœuvres des « groupes » grossiers et comploteurs des fonctionnaires bruxellois, pendant que les syndicats ou les consommateurs, eux, restaient plus ou moins hors du coup.

Pace à cette Europe bien polie de Bruxelles, quel l'Europe sauvage des multinationales, qui a profité du Marché commun mondial, sans de toutes (ses) entraves... celles des indigènes, des immigrés. C'est enfin entre guillemets qu'il parle des deux « succès » du Marché commun : l'association avec l'Afrique et la politique agricole commune, prouvant que le développement de cette dernière s'est précédé fait au détriment du tiers-monde.

La vertu d'indignation

Cette volée de bois vert sous azimuts paraît être une manifestation de dépit amercœur. L'Europe nous a-t-elle fabriqués ou correspond-elle de tout à cela dont on rêvait. C'est cette des marchands, non des peuples, qui lui rendent, du coup, l'indifférence. Tout tranquillement il dit : « L'Europe, c'est fini... » Un titre pour faire vendre son livre qui vient de sortir ? (1). Le prospectus est de plus en plus nécessaire pour se faire remarquer, à la demande des libraires comme ailleurs, mais contrairement à ce qu'on aurait pu croire l'auteur ne se « dérange » pas. Il est le « maître » de la distance, pris de 250 pages pour dénoncer la première phrase de son ouvrage.

« Pour un exercice passionnant il démontre pièce par pièce l'édifice des Neuf. Après avoir justifié dans son introduction la grande supercherie, le livre marche sur le nez de ce commun que le nom, il présente chapitre après chapitre, avec beaucoup de verve, la face cachée, la face honnête des choses de Bruxelles et ailleurs. Union douanière, CEE, mais pourquoi le même paquet de monnaies cohabitent-ils deux fois moins cher en Belgique qu'en France, la même machine à laver deux fois moins cher à Rome qu'à Paris ? Il y a des raisons « normales » (modification des parités monétaires, différences des taux de TVA, tendances inflationnistes différentes, etc.), mais aussi des actions délibérées de producteurs et de distributeurs pour « se servir » du Marché commun afin d'augmenter considérablement leurs profits. En-tours à la libre concurrence, entrées techniques, échanges, tout cela fleurit allégrement dans un marché décadent et peu connu, comme dit M. de Brie.

L'écho des tentatives d'union économique et monétaire est plus connu. Ses causes ? L'absence de volonté politique, le « laissez-faire », l'égarissement, le rôle des États-Unis, selon José Fralon, qui explique avec les courtoisies usées manifestes sur le chapitre de l'énergie.

Poursuivant sur sa lancée, l'auteur, dans une deuxième partie, parle de

MAITRISEZ VOTRE ENTREPRISE

N'attendez plus la fin de l'année pour savoir si vous avez gagné ou perdu de l'argent.

Disposez à tout moment d'un état précis de votre comptabilité qui vous permettra de prendre en temps utile les décisions qui s'imposent.

Avec OESB, spécialiste de la comptabilité de gestion manuelle ou informatique intégrée, un chef d'entreprise maîtrise parfaitement son affaire.

Je désire recevoir une documentation complète sur la comptabilité OESB.

Nom : _____

Adresse : _____

Tel. : _____

OESB, 2, rue Washington, PARIS (9^e).
Tel. : 679-25-38 et 25-39.

Montparnasse est au cœur de Paris, et l'hôtel Sheraton au cœur de Montparnasse.

Hôtel Sheraton à Montparnasse. Pour réserver: tel. 260.35.11.

Paris-Sheraton Hotel

شركة الجاهلي

RADIO-TÉLÉVISION

La Pentecôte à TF1

L'ESPRIT SAINT SUR LES ONDES

Si l'émission télévisée sur Jésus au soir de Pâques avait pu trouver quelques chrétiens par un certain fluide doctrinal ou par ses innombrables historiettes, au point de l'épiscopat ait cru devoir agir, tel ne sera pas le cas de

celle qui a été présentée par TF 1, le dimanche 18 mai, sur la Pentecôte. Celle-ci, il est vrai, ne comportait pratiquement que des chrétiens, des chrétiens chevronnés, occupant des postes de responsabilité dans les Eglises ou dans l'enseignement. Il y fut beaucoup question de l'Évangile, mais, on peut le regretter, les principaux intéressés, c'est-à-dire les jeunes, étaient complètement absents de l'émission.

La Pentecôte, c'est la saison par excellence des apôtres qui marquent le début de l'Église et de l'évangélisation, à l'instar de l'Évangile. La symbolique du feu qui rappelle celle du Buisson ardent, est inédite, a souligné M. Jean Dehennin, professeur au Collège de France. Elle s'oppose à la tour de Babel, donc à la confusion et à la division. Du même coup, les apôtres se trouvent remplis de courage et aptes à se faire comprendre de tous les hommes, quelle que soit leur langue. La foi trouve, de ce fait, sa dimension universelle.

Une chaîne à l'autre

RADIO-FRANCE RÉPOND AUX COMPOSITEURS

Répondant aux récentes protestations du Syndicat national des auteurs et compositeurs (le Monde du 23 avril), Radio-France (TF1, dans un communiqué, voit le compositage comme extrêmement importante en faveur de la musique française contemporaine.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 19 MAI - Le Centre d'information est exposé sous son point de vue à la Tribune libre de FR 3, à 19 h 40.

MARDI 20 MAI - M. Robert Lion, délégué général de l'Union nationale des Femmes d'Action, participe à la première des deux émissions consacrées aux centrales nucléaires sur A 2, à 20 h 35.

L'anniversaire de l'élection du président de la République

LUNDI 19 MAI - Un débat avec MM. Fabre, Lécuyer, Lecannet, Mauroy, d'Ornano et Sanguinetti (Europe 1, 9 h 20) ; un montage sonore Radio-Monte-Carlo, 19 heures ; une rétrospective des réformes entreprises (FR 3, 20 heures).

Le Monde Services de Abonnements... 2027 PARIS - CEDEX 09 C.C.P. 4297 - 23

LES PROGRAMMES

LUNDI 19 MAI

- CHAINE I : TF 1
17 h. Dramatique : « Un soir chez Laumon », d'A. Jossot, réal. G. Lacombe ; avec J. Charon, J. Toja, F. Christophe.
18 h. 25 Concert : Orchestre national de Radio-France, dir. S. Celibidache.
19 h. 45 Feuilleton : Christine.
20 h. 35 Film : Le cabinet du lundi, sixième pour rire : « Le Zinzin d'Hollywood », de J. Lewis (1961), avec J. Lewis, B. Donlevy.
22 h. 5 Extrême point noir, d'A. Falloni, avec R. Castel, M. Dax, J. Le Poulain et J.-M. Frouin.

MARDI 20 MAI

- CHAINE I : TF 1
19 h. 45 Feuilleton : Christine.
20 h. 35 Spécial TF1 : Elysée portes ouvertes, visages d'un président, par Th. de Scitivaux et D. Rozonoff.
21 h. 50 Jeu : Le blanc et le noir.
22 h. 35 Émission littéraire : Pleine page, prod. A. Bourin et J. Spiriot.
CHAINE II (couleur) : A 2
19 h. 45 Feuilleton : Une Suédoise à Paris.
20 h. 35 Documentaire : Portraits de l'univers ; Les atomes nous veulent-ils du bien ? de J. Lallier et M. Tosello ; réalisation Cl. Otzenberger.

« Le Monde » publie tous les samedis, dimanche matin, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

Cartes - Scénario : J. Ferry et J. Nabum ; réal. T. Flaadt ; avec R. Schooe, St. Mooney.
Le roi des détectives américains accomplit une mission secrète que lui a confiée le président des États-Unis.

CHAINE III (couleur) : FR 3

- 19 h. Pour les jeunes : Flash.
19 h. 20 Courts métrages : Coulisses du parc zoologique de Paris, de J. Scandellari ; Bibliothèque mondiale pour enfants, de C. Denis ; Les pierres de J. Bacque et L. Berimont.
19 h. 40 Tribune libre : Le Centre d'information civique.
20 h. Rétrospective : Un an de réformes, de C. Lefèvre et J.-P. Boncompagni.
20 h. 30 Prestige du cinéma : « Triple cross », de T. Young (1968) ; avec Ch. Plummer, R. Schneider, G. Froebe, Y. Brynner, H. Meyen.

FRANCE-CULTURE

20 h. Concerts, par M. Riccio : « Les Déesselettes », de J. F. Frenoy ; 21 h. (S.), Douzième Festival international des compositeurs de France : Orchestre Lécuyer, direction G. Amy (œuvres de Gilbert Philippe Manoury) ; 22 h. 30. Entrées avec le conte d'Edmond Jabes, par J. Guillemin (1) ; 23 h. De la nuit ; 24 h. 30. Poésie nocturnale.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 15. Soirée violons : « Kalia Kabanova », Liszt ; « O. Caravana », P. Lindros, A. Varnav, W. Krenn, A. Spourda. Orchestre et chœurs de l'Opéra de Vienne, direction J. Tullis ; « Chansons bouzouki », de G. Charon ; « Les chansons pour les filles », de G. Charon ; « Concerto pour cuivres », de Philippe Manoury ; 22 h. 30. Entrées avec le conte d'Edmond Jabes, par J. Guillemin (1) ; 23 h. De la nuit ; 24 h. 30. Poésie nocturnale.

Joseph Calvinovitch S.

Passion et mort de Michel Servet est une dramatique de Claude Gorra qui représente la Suisse au concours Louis-Philippe Karamane, organisé par la communauté des télévisions francophones. Elle a succédé aux Bonnes Manières, de Pierre Manuel (R.T.S.), samedi sur FR 3.

DÉFENSE

« L'ARMÉE, C'EST ENCORE CE QU'IL Y A DE PLUS SAÏN DANS LA NATION » affirme le général Bigeard

Prenant la parole devant le congrès de la Fédération nationale des sous-officiers de réserve réuni à Metz, le 18 mai, le général Marcel Bigeard, secrétaire d'État à la Défense, évoquant les incidents de Draguignan de Nancy et de Verdun, a notamment déclaré : « On n'a jamais beaucoup de bruit pour rien, car, à 95 % la jeunesse française est saine. Ce sont les contestataires qui sont à l'origine de tout cela, mais ils ne représentent qu'une minorité. On a l'impression que l'on bâille pavillon devant eux. En fait, il faut se battre dans un style démocratique. Nous sommes dans un pays de liberté. Si on arrêtait ces gens-là - ce qui serait très facile - après on en ferait des héros... »

Journal officiel

Sont publiés au Journal officiel du 19 mai 1975 : UN DÉCRET portant approbation du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de Trappes-Ouest (Yvelines). DES ARRÊTÉS Relatif au contrôle au point fixe du niveau sonore des véhicules automobiles ; Fixant les conditions techniques auxquelles sont subordonnées les autorisations de déversements, accumulements, jets et dépôts, accordés en application du décret n° 72-218 du 23 février 1973 portant application des articles 2 et 6 (1°) de la loi n° 64-1243 du 16 décembre 1964 relative au régime de la répartition des eaux et à la lutte contre leur pollution.

Concours

À la préfecture de la Sarthe, un concours sur livres est ouvert pour le recrutement d'un instituteur à temps plein de services de protection maternelle et infantile. Renseignements et inscriptions (avant le 20 juin) à la direction départementale de l'éducation sanitaire et sociale, cité administrative, 54, rue de Chanzy, Le Mans.

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS MÉTÉOROLOGIE

PROBLEME N° 1155
1 2 3 4 5 6 7 8 9
I
II
III
IV
V
VI
VII
VIII
IX
X
XI
XII
XIII
d'orientation ; Canton de France.
6. Parox de commensurer : Grands lils ont souvent de petites commes pour origine.
Pellera Murmure en courants Conjonction. - à Dupé ; Occurpés ou plus seules - 8. Allament et venissent à Rome.

Après des inondations dans le Pas-de-Calais HUIT COMMUNES SONT DÉCLARÉES SINISTRÉES
Les inondations consécutives aux violents orages qui se sont abattus au cours de la nuit du 16 au 17 mai dans la région de Saint-Omer (Pas-de-Calais) ont causé de très importants dégâts. Le chiffre de 20 millions de francs avancé sera certainement dépassé, car il ne tient pas compte des dégâts causés aux cultures.

P.T.T.

Satelles au téléphone - Les mille deux cents lignes de téléphone affectées au nouvel aéroport international de Lyon-Satolas sont toutes en service. Mais il arrive qu'elles ne soient pas encore toutes connues et que certains bureaux ne répondent pas encore. Le cabinet de commerce de Lyon, qui diffuse, au mois de juin prochain, un annuaire intérieur, conseille aux usagers de s'adresser pour tous renseignements au box central d'information : 71-60-05.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM CANNES 75 DU 9 AU 23 MAI



THEATRE OBLIQUE RODOGUNE Mise en scène Henri RONSE Réserve 805.78.51

FRANÇOIS TRUFFAUT LES FILMS DE MA VIE Flammarion 48 F

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées Opéra, 19 h. 30 : La Focra del genio. Comédie-Française, 20 h. 30 : M. Le Troubadec saisi par la débauche. Les salles municipales Le Nouveau Carré, 21 h. : Ballet J. Emmanuel : Jazz et Blues (New Farnars).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles - LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES - 704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34 (de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Le théâtre Les cabarets Les exclusives Les cinémathèques Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans. (**) aux moins de dix-huit ans.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans. (**) aux moins de dix-huit ans. Les exclusives Les cinémathèques Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans. (**) aux moins de dix-huit ans.

LA ROUTE (Fr.) : La Claf. 8 (327-20-23). LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A. V.) : Hautefeuille. 8 (522-79-28), Montparnasse-21. 8 (544-16-31) V.F. : Les Temporaires. 8 (272-84-85).

MERCREDI

SÉLECTION FRANÇAISE FESTIVAL DE CANNES 1975 DENISE PETITDIDIER BERNARD BLIER JACQUES DUFILHO ALIDA VALLI Ce Cher Victor Un film de ROBIN DAVIS

Les films nouveaux VOUS NE L'EMPORTERES PAS AU PARADIS, film français de François Dupont-Sauzet, avec Charles Denner, Camille, 8 (700-20-80), Métropole, 16 (289-82-70), Liberté, 16 (360-32-30), Serravallo, 8 (252-18-72), Miramar, 16 (228-41-02), Mistral, 16 (708-20-70), Clody-Palace, 16 (237-17-20).

COMPAGNIE RENAUD BARRAULT THEATRE D'ORSAY Pendant que la Compagnie Renaud-Barrault présente à Lyon Harold et Maude, le Théâtre d'Orsay accueille du 19 mai au 1er juin les spectacles du Festival du Jeune Théâtre de Nancy.

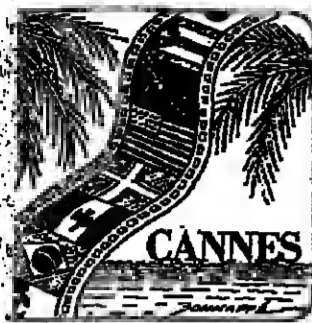
Les grandes reprises CERTAINS L'EMMENT CHAUD (A. V.) : La Paris. 8 (388-93-86). GABRIEL (A. V.) : Panthéon, 8 (32-15-47), 16 (282-32-32). M. LE MAUDUIT (A. V.) : No. York, 8 (700-62-60) (cf. Mar. sol).

BIARRITZ BONAPARTE DELPHINE SEYRIG PATRICK JOUANE Le jardin qui bascule ANDRÉ FERJAC GUY RODOU JEANNE MOREAU

Theatre Cinema

ARTS ET SPECTACLES

Artivals



Le citoyen Baldi

Il a quarante-cinq ans ; est... de l'émilie comme... Baldi a travaillé pendant...

Son dernier film a été tourné... 65 millions de lires environ... Baldi a travaillé pendant...

Gian-Vittorio Baldi fut révé... au festival de Tours... Baldi a travaillé pendant...

Au pays de Retz

Un groupe de musique folk... de Retz, organisé à Pornic... Baldi a travaillé pendant...

La représentation que le troupe... de Nancy a été... Baldi a travaillé pendant...

A CANNES Du rire au désespoir

Ce fut d'abord le week-end des acteurs... de l'émilie comme... Baldi a travaillé pendant...

C'est dans les situations pénibles... de l'émilie comme... Baldi a travaillé pendant...

Un humour grinçant, des person... de l'émilie comme... Baldi a travaillé pendant...

complice ne figure pas au palmarès... de l'émilie comme... Baldi a travaillé pendant...

Typiquement américain dans son... de l'émilie comme... Baldi a travaillé pendant...

Ce que Bob Fosse et Dustin Heit... de l'émilie comme... Baldi a travaillé pendant...

de John Schlesinger, The Day of the... de l'émilie comme... Baldi a travaillé pendant...

Au tour d'une petite figurante... de l'émilie comme... Baldi a travaillé pendant...

La réussite de Bob Fosse est... de l'émilie comme... Baldi a travaillé pendant...

JEAN DE BARONCELLI

LE P.G.F. ET LA PORNOGRAPHIE

M. Jacques Chambas, membre du... de l'émilie comme... Baldi a travaillé pendant...

Le grand capital, a-t-il déclaré... de l'émilie comme... Baldi a travaillé pendant...

est un film sur la condition indivi... de l'émilie comme... Baldi a travaillé pendant...

Musique

ROSSINI-RONCONI : MÊME COMBAT ?

(Suite de la première page.)

La malheureuse Rosaine est... de l'émilie comme... Baldi a travaillé pendant...

Belle est, plus classiquement... de l'émilie comme... Baldi a travaillé pendant...

Beaucoup de pleureurs, de lita, de... de l'émilie comme... Baldi a travaillé pendant...

On ne saura nullement que cette... de l'émilie comme... Baldi a travaillé pendant...

Le spectacle, dans son ensemble... de l'émilie comme... Baldi a travaillé pendant...

JACQUES LONCHAMPT.

CARNET

Décès

M. Henri Mercier, Vercennes... de l'émilie comme... Baldi a travaillé pendant...

La cérémonie religieuse sera... de l'émilie comme... Baldi a travaillé pendant...

— Suzanne Murry, Chantal... de l'émilie comme... Baldi a travaillé pendant...

— L'Association des artistes... de l'émilie comme... Baldi a travaillé pendant...

— Mme Mathis, leur belle-mère... de l'émilie comme... Baldi a travaillé pendant...

— Les nêques auront lieu mardi... de l'émilie comme... Baldi a travaillé pendant...

Communications diverses

— Le Bureau de l'Institut de... de l'émilie comme... Baldi a travaillé pendant...

Le côté mignon et sec, quasi... de l'émilie comme... Baldi a travaillé pendant...

Ronconi, Rossini, même combat ?... de l'émilie comme... Baldi a travaillé pendant...

A la décharge du meilleur on... de l'émilie comme... Baldi a travaillé pendant...

On n'en reconnaît pas moins les... de l'émilie comme... Baldi a travaillé pendant...

JACQUES LONCHAMPT.

— Tous les soirs (à partir de 25 mai)... de l'émilie comme... Baldi a travaillé pendant...

Visites et conférences

MARDI 20 MAI

— Caisse nationale des... de l'émilie comme... Baldi a travaillé pendant...

— Les salons de l'Hôtel de... de l'émilie comme... Baldi a travaillé pendant...

— Les salons de l'Hôtel de... de l'émilie comme... Baldi a travaillé pendant...

— Les salons de l'Hôtel de... de l'émilie comme... Baldi a travaillé pendant...

— Les salons de l'Hôtel de... de l'émilie comme... Baldi a travaillé pendant...

— Les salons de l'Hôtel de... de l'émilie comme... Baldi a travaillé pendant...

A L'HOTEL DROUOT

Mardi

EXPOSITIONS... de l'émilie comme... Baldi a travaillé pendant...

VENTE

5. 5. - Be meubles. M. Pescheteau.

La région parisienne

Ces quartiers qui veulent rester « province »

Rue d'Alleray

TROP D'OMBRE POUR LES LILAS

L'EXPROPRIATION de l'ensemble des immeubles et terrains situés du 23 au 29 rue d'Alleray (quatrième arrondissement) est demandée par l'administration. Cette décision a été prise pour permettre l'extension du bureau de poste central de l'arrondissement, et pour installer un centre de tri automatique.

Selon les autorités, l'expropriation se justifie, car « les constructions le long du front de Seine amèneront un nouvel écoulement du trafic postal, tant de la part des particuliers que des entreprises industrielles ou commerciales qui s'y installeront ».

En décidant d'agrandir le bureau central du quatrième arrondissement, les P.T.T. ont ressorti de leur dossier un vieux projet qui, d'après les déclarations de l'Association de défense d'Alleray-La Quintinie (1), avait été abandonné par M. Jacques Marestre, député U.D.R., alors qu'il était ministre des P.T.T. Sur les 4 000 mètres carrés libérés par l'expropriation (hameau d'Alleray, villa Hersant, un immeuble 23, rue d'Alleray et une aire de jeu pour enfants de la résidence Alleray-La Quintinie), les postes envisagent d'établir une importante construction de 31 mètres de hauteur sur trois étages de sous-sol et comportant 9 870 mètres carrés. Coût de l'opération : environ 44 millions de francs.

La première conséquence d'une telle opération serait la disparition d'un des derniers témoignages de la ville médiévale. Le hameau d'Alleray et la villa Hersant rassemblent seize pavillons d'un à deux étages avec jardins. Une « mini Cité fleurie » présente une série de petits espaces verts totalisant 1 000 à 1 200 mètres carrés avec pelouse, fleurs, ar-

Les Parisiens s'accordent aujourd'hui sur la nécessité de mettre fin à l'hécatombe des vieux immeubles de Paris lorsqu'ils sont solides et sains. Ils souhaitent aussi conserver les quelques quartiers de la capitale à l'allure encore provinciale. Les déclarations du président de la République et du gouvernement vont dans leur sens. Malheureusement, l'habitude guidant des projets anciens rassurent des cautions et semblent aller à l'encontre des souhaits des habitants et des pouvoirs publics. Entre autres exemples, les projets de disparition d'espaces verts qui émeuvent des habitants du 10^e et du 15^e arrondissements de la capitale.

qu'on se règlement d'urbanisme 1967 qui interdit toute construction sur un espace vert privé de plus de 1 000 mètres carrés. Jusqu'à maintenant, la préfecture dérogeait à principe et les mètres carrés de verdure étaient par ailleurs reconstruits. La préfecture, répondant à deux copies lers de Paris, avait précisé que superficie du jardin serait portée 1 800 à 2 634 mètres carrés.

C'est une politique, souligne M^{re} Fabre-Luce, avocat de l'Association des riverains, qui aboutit à : couvrir la construction publique permet d'accorder des dérogations. C'est oublier qu'un espace vert représente pas seulement quinze mètres carrés de chlorophylle, mais aussi, dans le cas de la rue Vie de vieux arbres et surtout, comme on le remarque à l'époque d'Hausmann, un équilibre entre dimensions du jardin et celles constructions voisines.

La démolition de la clinique est citée bien des commentaires et indignations. Un médecin s'y était moment intéressé mais on lui a féré le promoteur qui a détruit le timent vieux d'un siècle environ. riveraine se demandent pourquoi « gaspille » ainsi le patrimoine mobilier. D'autant plus qu'une nouvelles constructions serait situées 12 mètres à peine des chambres, le maison de santé.

La communauté des Dames Calvaire qui vient de fêter son tenaire a été fondée dans la « d'élider les malades » et d'un sur la vie hospitalière... Elle soue u 55, rue de Lourmel, que soixante-quinze très grands mése. Ceux-ci seront-ils condamnés à porter pendant deux ans le bro la poussière ? Les huit étages l'immeuble, bien que construit l'immeuble, réduisent leur ensollement et limiteront le vue.

M. C. ROBERT
(1) 10, rue Edmond-Roger, 2.

Rue Violet

BULLDOZERS CHEZ LES DAMES-DU-CALVAIRE

Des bustes et grands arbres. Des lilas à deux pas du béton.

La volonté de garder un îlot de verdure et un ensoleillement pour les appartements des immeubles de la résidence d'Alleray - La Quintinie n'est pas le seul but de l'action engagée par l'Association de défense. Celle-ci a étonné aussi que les P.T.T. aient adressé à des particuliers des lettres signalant l'existence du projet, et qu'en même temps l'administration ait autorisé jusqu'en 1974 des opérations immobilières dans le hameau d'Alleray et le village Hersant. Trois médecins, qui en 1971, 1973 et 1974 se sont installés villa Hersant sans aucune objection, sont aujourd'hui menacés par l'expropriation. Pour éviter de telles incohérences, les différents services publics ne devraient-ils pas mieux coordonner leurs actions et surtout informer les particuliers de leurs projets ? On ne peut blâmer les P.T.T. de vouloir desservir correctement un ensemble comme le front de Seine. Mais pourquoi avoir choisi un vieux projet qui aboutit à une construction trop vaste, ou n'avoir pas prévu d'installer le nouveau centre de tri dans le périmètre de rénovation du front de Seine ?

Une remarque d'un habitant du quartier consignée sur le registre de l'enquête d'utilité publique qui s'est achevée le 13 mai résume l'inquiétude des riverains de la rue d'Alleray : « Est-ce encore possible en 1975 d'habiter dans un quartier calme avec de la verdure ? »

JEAN FERRIN.
(1) 4, villa Hersant, 75015.

Depuis la démolition de l'ancienne clinique, les maîtres des Dames-du-Calvaire guettent embusqués derrière leurs tentures le début des travaux, dans le jardin moyen, déjà peiné par les bulldozers, à une dizaine de mètres de distance. Le propriétaire de l'établissement a vendu son terrain à un promoteur qui, le 17 octobre 1974, obtiendrait un permis de construire pour deux immeubles de huit et dix étages. Les riverains s'apprêtent à fonder une association pour attaquer cette décision.

Le permis a été accordé en déro-



(Dessin de PLANTU.)

« JARDIN VILLEMINE JARDIN OCCUPÉ »

A l'entrée de l'ancien hôpital militaire Villemine, à Paris (10^e arrondissement), une bande de terre est occupée par des affiches, tracts, pétitions : les habitants du quartier sont venus le mercredi 14 mai occuper les lieux (14 000 mètres carrés) à l'appel des sections locales du P.C., du P.S., du P.S.U. et des associations familiales du quartier. Des centaines de personnes fouillent l'herbe. Des herbes sauvages à Paris, c'est et j'ai. Pour les enfants, c'est le lieu : visages penchés, tarantoules, jeux, guépard. Des grappes de balcons pendent des arbres ; un orchestre de cuivres et des tam-

bourne créent une atmosphère de Kermesse. Pelles et rateaux à la main, un groupe d'enfants désherbe un coin pour y semer symboliquement des fleurs. Par petits groupes, les parents dialoguent avec les responsables de la manifestation. L'un d'eux explique : « Sur ce terrain, nous voulons la construction de l'annexe du C.H.U. Lariboisière, déjà retardée. Mais nous nous opposons aux visées de l'armée qui veut en outre bâtir sur cet espace vert des logements d'officiers supérieurs. Pourquoi autant de béton ? Ici, nous n'avons pas l'impression d'être à Paris, les arbres font oublier les maisons, des immeubles géchaient tout-

D'UN DÉPARTEMENT A L'AUTRE

- Hauts-de-Seine**
 - MINIBUS GRATUIT**
 - Le conseil municipal de Boulogne-Billancourt a décidé la création, à partir du 1^{er} septembre 1975, d'un service d'autobus gratuits.
- Val-d'Oise**
 - VOL DANS LA VILLE NOUVELLE**
 - « Etant actuellement, et pour encore deux ans, étudiant à l'ENSEEC, je suis devenu habitant de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise. Cela m'a permis de me pencher sur le phénomène des villes nouvelles de la région parisienne et en particulier sur le caractère pour le moins complexe de leur statut ». nous écrit M. Patrick Blum.
 - « Ayant été victime du vol de mes papiers d'identité, au plein centre de la ville nouvelle, j'ai voulu en faire la déclaration aux autorités le plus proches. La seule présente à proximité du centre ville est la gendarmerie où, à ma grande stupeur, il me fut déclaré que le lieu de la disparition était en fait sous la responsabilité du commissariat de police de Pontoise.
 - « Assez déconcerté, je me déplace donc au commissariat de Pontoise, distant de près de 3,500 km du centre ville. Ayant fait ma déclaration auprès de l'inspecteur de service, je demande à l'agent de service au bureau s'il peut me fournir les documents nécessaires à ma demande de renouvellement de carte d'identité. Et quel n'est pas mon étonnement d'apprendre que cela n'est pas du ressort du commissariat de Pontoise, mais de la mairie de Cergy !
 - « Je me suis donc vu contraint à une nouvelle démarche à la mairie de Cergy, qui, soit dit en passant, se trouve à près de 4 kilomètres du centre ville, dans la direction exactement opposée à celle du commissariat.
 - « Lourdeur de l'administration ou simplement négligence de ses représentants ? Il faut reconnaître que cela n'encourage guère la population à voir la ville nouvelle d'un oeil favorable. »
- Val-de-Marne**
 - « LES AVIONS NOUS SUFFISENT »**
 - On circule mal à Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne). La traversée de l'agglomération est rendue difficile par l'existence d'un pont sur la Seine, étroit et très fréquenté, qui débouche sur la route nationale 5. La municipalité et la direction départementale de l'équipement ont imaginé un ouvrage d'art pour supprimer ce « point noir ». Mais l'association SOS - Villeneuve - Saint-Georges refuse ce projet qui, dit-elle, détruirait le plus vieux quartier de la ville et un cadre du Liban classé monument naturel. Un viaduc survolerait le centre historique de Villeneuve-Saint-Georges. « Pas question, déclare l'association, les avions d'Orly nous suffisent. »

ACTIVITÉS « TOUS AZIMUTS » AU CENTRE CULTUREL DE YERRES

Des baladins aux loulous

Le Centre éducatif et culturel de Yerres (Essonne), le stade expérimental est aujourd'hui dépassé, la démonstration faite. On ne songe qu'à aller plus loin. Le hameau d'Alleray ne doit pas rester unique en dépit de quelles participent maintenant quelque cinq mille inscrits — adultes et jeunes — sans parler des participants occasionnels aux fêtes, spectacles, récréations, expositions, débats, etc. Le centre reçoit deux ou trois fois par semaine la visite de délégations étrangères curieuses de cette expérience et venues aussi bien de Grande-Bretagne que de Chine, de Norvège que du Vietnam du Nord. Mais en France, le conseil d'administration du Centre et d'un syndicat intercommunal.

Or le C.E.S. a maintenant sept ans : une belle tenace. Et il se trouve que l'excellence des résultats scolaires va de pair avec la multiplication d'activités auxquelles participent maintenant quelque cinq mille inscrits — adultes et jeunes — sans parler des participants occasionnels aux fêtes, spectacles, récréations, expositions, débats, etc. Le centre reçoit deux ou trois fois par semaine la visite de délégations étrangères curieuses de cette expérience et venues aussi bien de Grande-Bretagne que de Chine, de Norvège que du Vietnam du Nord. Mais en France, le conseil d'administration du Centre et d'un syndicat intercommunal.

U Centre éducatif et culturel de Yerres (Essonne), le stade expérimental est aujourd'hui dépassé, la démonstration faite. On ne songe qu'à aller plus loin. Le hameau d'Alleray ne doit pas rester unique en dépit de quelles participent maintenant quelque cinq mille inscrits — adultes et jeunes — sans parler des participants occasionnels aux fêtes, spectacles, récréations, expositions, débats, etc. Le centre reçoit deux ou trois fois par semaine la visite de délégations étrangères curieuses de cette expérience et venues aussi bien de Grande-Bretagne que de Chine, de Norvège que du Vietnam du Nord. Mais en France, le conseil d'administration du Centre et d'un syndicat intercommunal.

Le Centre éducatif et culturel de Yerres (Essonne), le stade expérimental est aujourd'hui dépassé, la démonstration faite. On ne songe qu'à aller plus loin. Le hameau d'Alleray ne doit pas rester unique en dépit de quelles participent maintenant quelque cinq mille inscrits — adultes et jeunes — sans parler des participants occasionnels aux fêtes, spectacles, récréations, expositions, débats, etc. Le centre reçoit deux ou trois fois par semaine la visite de délégations étrangères curieuses de cette expérience et venues aussi bien de Grande-Bretagne que de Chine, de Norvège que du Vietnam du Nord. Mais en France, le conseil d'administration du Centre et d'un syndicat intercommunal.

Il faut savoir au moins une langue à fond

- Anglais-Londres ; Allemand-Berlin
- Français-Paris ; Espagnol-Barcelone
- Langues scandinaves - Stockholm
- L'institut de langue des entreprises européennes.

LE CONSEIL DE LONDRES
104, rue Réaumur - 75002 Paris - Téléphone : 231-11-08

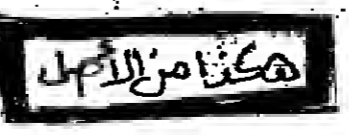
J'aimerais recevoir votre brochure d'information détaillée.

Nom

Adresse

Téléphone

Langue



Le Centre éducatif et culturel de Yerres (Essonne), le stade expérimental est aujourd'hui dépassé, la démonstration faite. On ne songe qu'à aller plus loin. Le hameau d'Alleray ne doit pas rester unique en dépit de quelles participent maintenant quelque cinq mille inscrits — adultes et jeunes — sans parler des participants occasionnels aux fêtes, spectacles, récréations, expositions, débats, etc. Le centre reçoit deux ou trois fois par semaine la visite de délégations étrangères curieuses de cette expérience et venues aussi bien de Grande-Bretagne que de Chine, de Norvège que du Vietnam du Nord. Mais en France, le conseil d'administration du Centre et d'un syndicat intercommunal.

EQUIPEMENT ET RÉGIONS

A PROPOS DE... LE SUCCÈS DES TRAINS A GRANDE VITESSE

Le Japon sans passages à niveau

Le Japon possède, aujourd'hui, plus de 1 000 kilomètres de voies ferrées à très grande vitesse. Il y a déjà dix ans que les autorités nippones ont commencé de tisser ce réseau.

De notre correspondant

Tokyo. — Depuis le mois de mars, la ligne de super-express (trains à très grande vitesse) qui traversent le Japon, du nord au sud, à partir de Tokyo, a dépassé 1 000 kilomètres de longueur.

Les remarquables performances de la ligne sont déjà connues, mais les résultats du premier mois depuis la prolongation ont dépassé toute attente. Le trafic quotidien atteint maintenant cinq cent soixante mille voyageurs en moyenne, le record ayant été atteint en un million. Cela suppose de la part des Japonais une extraordinaire mobilité, que d'autres chiffres encore font apparaître.

Entre Tokyo et Osaka, à peu près la distance de Paris à Lyon, on circule en deux heures à bord de super-express par jour, trente dans un sens et trente dans l'autre. On est en fait à l'heure de la ligne, qui compte au début trois cent soixante trains, en

P.T.T.

M. JARROT : les Parisiens doivent payer leur téléphone

M. André Jarrot, ministre de la santé de la vie, se félicite du vote de M. Ayrault, sous-secrétaire d'Etat aux P.T.T., qui fait payer à l'unité les communications téléphoniques.

Le ministre, dans une déclaration à France-Inter, a jugé l'effet anormal qu'a un hausse de prix, lorsqu'il s'agit de Paris, paie des taxes si importantes, alors que les usagers se servent d'un service qui ne représente des milliers pour 40 centimes pendant la journée s'ils le désirent. Une estimation également nécessaire des Parisiens et participants au développement du téléphone dans le pays, de la même façon que les autres Français qui ont

URBANISME

HABITER A BREST ?

< Zupix et les Profidabords >

La satire va bon train dans le ZUP (grand ensemble d'habitation) de Brest. Les habitants se défendent de ce quartier de trente mille habitants ont choisi de se moquer des responsables officiels par le biais d'un mouvement autonome intitulé Zupix et les Profidabords. Ils y ont écrit sur humour la naissance de ce village, assurément gai, et en ces lieux-là, la Bretagne était soumise à des influences étrangères. Des cartes de Profidabords et de Zupix ont été distribuées en tout le territoire. Seuls quelques indigènes résistent aux envahisseurs. Parmi les résistants, les plus célèbres talent certainement les Zuzena.

Les Zupiens narrent leurs lémélés avec les Profidabords et les Notables. Ils appellent les différentes étapes de la création de la ZUP, qui donneront lieu à des mouvements de maiennage honneur de leur part. Le récit s'inspire aussi de la Genèse : Le premier jour, Lombard M. Georges Lombard, président du Finistère, préside la communauté urbaine de Brest, ancien maire de la ville, le chef des envahisseurs, dit que la ZUP soit, la ZUP. Et ainsi de suite jusqu'au septième jour. Le montage satirique, auquel ont collaboré notamment l'Association syndicale des familles et des amorceurs de la jeunesse et les sports de l'association, doit être présenté, à partir du lundi 19 mai, dans les différents centres sociaux de la ZUP et de la ville. — J. R.

AFFAIRES

LE PROCÈS ANTITRUST CONTRE I.B.M. S'EST OUVERT A NEW-YORK

L'un des plus grands procès antitrust de l'histoire des Etats-Unis s'est ouvert, ce lundi 19 mai, à New-York. I.B.M., le numéro mondial de l'informatique, avec au moins 50 % du marché, doit répondre, devant le tribunal fédéral, des accusations de pratiques monopolistiques à formules par le département de la Justice du gouvernement.

Commencé il y a six ans, sous l'administration du président Johnson, l'action contre I.B.M. est étonnante dans un dossier de plus de trois cents pages. Selon le département de la Justice, I.B.M. a, notamment, usé de ruses pour empêcher d'autres entreprises de concurrencer. Le juge, M. Edelsheim, qui doit statuer sur cette affaire, a déjà juré de prononcer sans doute pas de verdict avant environ deux ans, estimant les observations. Sa décision sera particulièrement importante, car elle vaudra, dans les autres affaires antitrust introduites par le gouvernement, notamment contre l'American Telephone and Telegraph. Toutefois, on peut se demander si la sécession d'I.B.M. en deux ou trois sociétés concurrentes changerait les données du marché mondial de l'informatique. Même divisée, la compagnie représente un poids nettement supérieur à celui des autres constructeurs, puisque l'American Telephone and Telegraph ne couvre que 10 % du marché.

En Auvergne

UNE IMPORTANTE ENTREPRISE DU BATIMENT DÉPOSE SON BILAN

La Société nouvelle des Bâtiements d'Auvergne, entreprise de bâtiment, qui employait trois cent trente-deux salariés à Vichy et deux cent vingt-cinq à Clermont-Ferrand, a déposé son bilan devant le tribunal de commerce de Clermont-Ferrand.

La société, qui éprouvait de grosses difficultés de trésorerie depuis plusieurs mois, a été mise en liquidation par le tribunal de commerce de Clermont-Ferrand. Le personnel avait entrepris un mouvement de grève pour protester contre cet état de choses. Avec départ de M. de la Motte, président de la caisse ASSEDEC qui se substituait à elle, pour le règlement des arriérés de salaires.

A L'ÉTRANGER

LES DOUANIERS ITALIENS ont enlèvement ce lundi 19 mai, un cargo de quatre jours afin d'obtenir avant les vacances parlementaires le vote d'un projet de loi prévoyant des augmentations de salaires et le paiement d'heures supplémentaires depuis dix-huit mois sous forme d'acomptes. — (A.F.P.)

UN IMPORTANT ACCORD COMMERCIAL portant sur plus de 100 millions de livres (104 millions de francs) devait être signé, lundi 19 mai, entre la Grande-Bretagne et Cuba à l'occasion de la visite à Londres de M. Carlos Prío, ancien vice-premier ministre cubain. Selon le Sunday Telegraph, la Grande-Bretagne va vendre à Cuba des caisses de camions, du matériel agricole et des machines pour des usines textiles et chimiques.

MARCHÉS FINANCIERS

LONDRES

Fermé Le Stock Exchange a commencé le trading sur des bonnes dispositions. Les valeurs industrielles et les fonds d'Etat sont en général en légère hausse. Aux pétrolières, Shell gagne près de 5 pence et aux mines d'or on note des gains allant jusqu'à 30 pence.

Table with columns: VALEURS, CLÔTURE 19, COURS 19.5. Includes entries like Shell, British Petroleum, etc.

Table with columns: VALEURS, CLÔTURE 19, COURS 19.5. Includes entries like Shell, British Petroleum, etc.

ÉNERGIE

LES DÉCLARATIONS DU CHAH

(Suite de la première page.)

Le chah a, en tout cas, indiqué que l'OPEP ne permettrait pas qu'un accident se développe au programme de développement économique européen ne devrait, en aucun cas, être affecté, mais l'Iran sera peut-être obligé de réduire l'aide donnée à d'autres pays, comme l'Inde, le Pakistan, l'Égypte. Au passage, le chah a fait remarquer que l'Iran consacrait, actuellement, 7 % de son produit national brut à l'aide à des pays étrangers, y compris à des pays économiquement développés, comme la Grande-Bretagne et la France (1).

Le chah a encore déclaré qu'il était surpris par la décision de M. Kissinger de rejeter la proposition européenne d'indépendance de la production pétrolière. Il a rappelé que, son gouvernement ayant signé le traité de non-prolifération, il n'entendait pas disposer d'armes nucléaires.

Le souverain a confirmé son intention de construire en Iran une série de centrales nucléaires, dont la production totale maximale serait de 25 000 mégawatts. Il a, rappelé que, son gouvernement ayant signé le traité de non-prolifération, il n'entendait pas disposer d'armes nucléaires.

(1) Le chah fait vraisemblablement référence aux commandes « versées par l'Iran à la Banque de France.

L'enquête sur les sociétés pétrolières

M. ALAIN SAVARY PROTESTE CONTRE LES ACCUSATIONS DE M. SCHWARTZ

M. Alain Savary, député socialiste de Haute-Garonne et membre du comité directeur du P.S., proteste dans une déclaration remise à la presse contre les propositions de M. Julien Schwartz, député U.D.F. de la Moselle, jeudi soir 15 mai à TP 1 lors de l'émission « Satellite » (de Monde du 17 mai).

M. Schwartz avait indiqué que le député de la Haute-Garonne, vice-président de la commission d'enquête parlementaire sur les sociétés pétrolières, avait émis l'hypothèse que M. Schwartz, directeur de la compagnie Elf-Érap ». Le député de la Moselle avait ajouté que M. Savary lui avait fait observer à plusieurs reprises qu'il avait une position trop dure avec les personnes qu'il interrogeait, et en particulier avec le représentant des compagnies pétrolières.

Dans sa déclaration, M. Savary indique qu'il a coopéré de façon ouverte, en tant qu'économiste, pendant onze ans avec la société nouvelle Elf-Érap de la Moselle, et qu'il avait, jusqu'à son élection en 1973 à l'Assemblée nationale, avec le double souci de servir les intérêts français et ceux de la coopération avec les pays en voie de développement tels que l'Algérie, la Tunisie et l'Irak. « Au cours des travaux de la commission d'enquête », poursuit M. Savary, « j'ai eu l'appui que M. Schwartz était d'habitude procureur et distribuer des témoignages pas dit correctement et il s'agit pour moi de la défense des libertés ».

COMMERCE ET ARTISANAT

Après sa libération

M. NICOD AFFIRME QU'IL CESSER DE RISQUER C'EST BÊTE D'ÊTRE UN CHEF

(De notre correspondant.)

Grenoble. — M. Gérard Nicoud, qui a été inculpé de « séquestration arbitraire » et de « violation de domicile » le 14 mai par M. Patrick Brossier, juge d'instruction à Bourgoin-Jallieu, et qui était détenu depuis la maison d'arrêt de Vaux-en-Val, a été remis en liberté samedi 17 mai en fin d'après-midi. « J'ai fait mon courrier, a-t-il dit en sortant. Le prisonnier n'est pas content, mais c'est, je crois, pour un leader quel qu'il soit, une possibilité de réaction. Commentaire : la mesure d'incarcération prise contre trois membres du CID-UNATI et lui-même, M. Nicoud l'a qualifiée de « stupide » et « injustifiée. » « Ou nous sommes dangereux et il fallait nous garder, ou nous ne le sommes pas et il ne fallait pas nous le mériter. »

Il a annoncé que les consignes lancées par le CID-UNATI à la suite de ces arrestations formelles au public des organismes consulaires et sociaux contrôlés par le CID-UNATI, refusés de représentation dans les commissions, etc., étaient levées. « Je prépare une tournée de réunions à travers la France », a-t-il ajouté.

Est-il prêt à entreprendre de nouveaux des actions comme celle menée le 12 mai dans les services des contributions directes de Bourgoin ? « Pourquoi pas ? Dans la mesure où nous sommes certains de nous retourner des actions. Qui est le plus coupable finalement : celui qui entre dans l'illégalité ou celui qui a obligé quelqu'un d'y entrer ? »

Pourrait-il des visites personnelles ? « Si la recherche le veut, je me lancerai dans la politique où j'aurais une chance, comme beaucoup, d'être député. » Pour conclure, M. Gérard Nicoud qui prend décidément son rôle très au sérieux, a en ces mots : « Cesser de risquer, c'est cesser d'être un chef. »

UNE NOUVELLE CONFÉRENCE INTERNATIONALE ?

Les Etats-Unis, la Communauté économique européenne, l'Iran et l'Arabie Saoudite analysent à ce moment l'organisation internationale pour le gaz naturel. Selon le quotidien de Téhéran Keshan International, l'Organisation avait créé un comité spécial pour étudier les questions relatives au gaz naturel et définir des critères permettant de déterminer les prix de ce produit, qui varient actuellement selon les pays. Un premier rapport de ce comité devrait être présenté lors de la prochaine réunion de l'OPEP, le 9 juin à Libreville (Gabon). — (A.F.P.)

ACTION SOCIALE

La Confédération syndicale des familles demande la participation des usagers à la gestion des réalisations sociales

De notre correspondant

Dijon. — Comment mener une action syndicale à partir d'une action sociale ? Telle était la question posée aux trois cent cinquante délégués des unions départementales des associations syndicales des familles, réunies en congrès national à Dijon les 17 et 18 mai. Les réponses ont été données par le vote d'une résolution d'orientation, approuvée par 74 % des mandats contre 11 %, et 15 % d'abstentions. Ce scrutin a constitué un vote bloqué, la direction de la Confédération syndicale des familles s'étant opposée au vote sur les amendements proposés au congrès par plusieurs unions départementales pour

compléter ou inflechir le projet de résolution. La garantie durable d'une action sociale véritable ne réside pas seulement dans des actions ponctuelles de défense des familles, des consommateurs et des usagers, mais requiert une véritable syndicalisation de l'ensemble de ce secteur de cadre de vie », affirme la résolution votée. L'objectif doit être la participation des usagers à la gestion des réalisations sociales et, pour ce faire, la création d'un collège des organisations d'usagers dans tous les organismes sociaux de caractère public ou semi-public et l'intégration légale d'un crédit de représentation. Une plus large autonomie d'action et de gestion est aussi demandée dans les réalisations sociales créées par les organisations sociales et syndicales, afin que celles-ci se situent dans la perspective d'une société socialisée à promouvoir.

REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE. MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR. Direction des Transmissions Nationales. AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL. N° 1 - DTN - 75. Le Ministère de l'Intérieur, Direction des Transmissions Nationales, lance un appel d'offres international pour la fourniture de : Lot n° 1 - Téléimprimeurs, Lot n° 2 - Antennes, Lot n° 3 - Groupes Électrogènes. Les Entreprises intéressées par cet avis ont la faculté de soumissionner pour les trois lots ou pour un seul-ment. Les cahiers des charges pourront être retirés au Ministère de l'Intérieur - Direction des Transmissions Nationales - Palais du Gouvernement, Alger, soit être demandés à la même adresse. La date limite de dépôt des soumissions est fixée au 30 juin 1975. Les offres devront provenir dans les conditions fixées au dossier d'appel d'offres sous double enveloppe cachetée, celle contenant la soumission doit porter la mention « soumission à ne pas ouvrir Lot n° ». Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours.

UN JOUR DANS LE MONDE

- 2. ASIE - L'Indonésien riche de ses pétroles (11), par Alain Verhulst.
- 3. DIPLOMATIE - PROCHE-ORIENT - Le voyage de M. Sadate à Damas.
- 3. EUROPE - ESPAGNE : la situation reste extrêmement tendue dans le Pays basque.
- 4-5. POLITIQUE
- 5. EDUCATION - DEUX CONGRES DE PARENTS D'ELEVES : enseignement libre (UNAPEL) et Fédération Comec.
- 6. SPORTS - RUGBY : Bâziers, champion de France.
- 6. JUSTICE

LE MONDE DE L'ECONOMIE

- 11. Un nouvel ordre monétaire pourrait apparaître plus vite que prévu.
- 11. L'administration va-t-elle continuer à encourager les entreprises anticoncurrentielles ?
- 11. Quand l'Université examine le capitalisme français.

12-13. ARTS ET SPECTACLES

- 12. FESTIVALS : à Cannes, de dire et de désespérer.
- 13. CINEMA : Travail occasionnel d'une esclève.

14. REGION PARISIENNE

- 14. Ces quartiers qui veulent rester « provinciaux ».

15. EQUIPEMENT ET REGIONS

- 15. LA VIE ECONOMIQUE ET SOCIALE
- 15. AFFAIRES : le procès antitrust intenté à I.B.M. s'est ouvert à New-York.

LIRE EGALEMENT

- RADIO-TELEVISION (11)
- Aujourd'hui (11) ; Carnet (13) ; « L'ère officielle » (11) ; Mots croisés (11).

Texas-Inst. ou Hewlett-Packard ?

Rockwell News ou Sinclair ?

Duriez sait

quelles calculatrices vous tra...

Il y a 63 calculatrices électroniques portables parmi les seules bonnes dont la scientifique, d'après Duriez, le plus grand spécialiste français.

Il vous êtes profane et cherchez une bonne petite calculatrice à opérations, fiable et durable, c'est chez Duriez que vous la trouverez.

Si vous êtes un scientifique érudite ou vous trompez pas de marque ni de modèle. Beaucoup de machines sont excellentes (Casi, supro, radione, Nimes, a puissance x, sin-hyp, jusqu'à aux programmes). Mais il faut demander conseil aux vendeuses-mathématiques de Duriez.

Si vous êtes chef comptable, Duriez vous offre en discours les meilleures machines qui donnent la preuve écrite de leurs calculs exacts. Le marché des calculatrices évolue très vite. Comme 70 % des Parisiens, choisissez Duriez comme guide. Chez Duriez c'est pour durer.

Duriez - 132, bd Saint-Germain, tél. 338-43-31, ouvert sept à samedi, de 9 heures à 18 h. 30. Venez par poste : demander catalogue.

Pour louer une voiture en Italie, réserver chez Europcar au : 645.21.25

Vous changez. Vous organisez. Nouveaux espaces. Nouveaux bureaux.

Sirafor aménagement à Paris 75017.21. Mlle Marty

STRAFOR

Le numéro du « Monde » daté 18-19 mai 1975 a été tiré à 489 572 exemplaires.

A B C D E F G

LA RENCONTRE SOVIÉTO-AMÉRICAINNE DE VIENNE

M.M. Kissinger et Gromyko pourraient faire progresser les pourparlers sur les armements stratégiques

Le secrétaire d'Etat américain, M. Henry Kissinger, accompagné de M. Joseph Sisco, chargé des affaires du Proche-Orient, et de M. Helmut Sonnenfeldt, conseiller du département d'Etat, est arrivé dimanche 18 mai au soir à Vienne, où il devait avoir lundi et mardi une série d'entretiens avec M. Andreï Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères, à l'aéroport de Vienne par M. Bruno Kreisky, chancelier fédéral autrichien. M. Kissinger a déclaré : « Nous sommes venus pour examiner avec M. Gromyko les problèmes communs qui affectent la paix et le bien-être de l'humanité ».

De notre envoyé spécial

Vienna. — Première rencontre soviéto-américaine depuis la chute de Saigon, les entretiens qu'auront M.M. Kissinger et Gromyko à partir de lundi dans la capitale autrichienne sont présentés par les deux parties comme « une réunion de travail informelle » qui n'appelle aucune publicité, ni même la sanction d'un communiqué commun, si ce n'est de pure forme.

La situation en Asie du Sud-Est, contrairement à ce que l'on pourrait penser, ne paraît pas devoir retenir longtemps l'attention des deux ministres. Des deux côtés en effet, on indique qu'il n'y a pas dans cette partie du monde, conflit entre les Etats-Unis et l'Union soviétique. Moscou n'a pas tiré jusqu'à présent de grands bénéfices du revers américain. En outre, la présence américaine dans la région n'est pas si désagréable aux Russes, dans la mesure où elle contribue à contenir les ambitions chinoises. De leur côté, les Américains maintiennent qu'ils ont payé le prix de leur erreur, insistent beaucoup pour faire savoir que cette partie du monde ne leur est pas vitale ; ils ne paraissent pas pressés de prendre de nouveaux engagements dans une zone qu'ils voudraient bien rejeter à la « périphérie » de leurs préoccupations.

Il n'est pas exclu par contre, que les Américains soulèvent le problème des rapports entre l'Union soviétique et le parti communiste portugais. On s'inquiète depuis quelque temps à Washington de voir l'Union soviétique servir de point de pivot à son avantage les cartes du jeu international, aujourd'hui au Portugal, demain peut-être en Italie — tout en continuant de profiter du rapprochement Est-Ouest, qui suppose, on s'en aperçoit mieux maintenant, une stabilité des zones d'influence respectives.

A quel sert, se demandent les Américains, d'avoir instauré et au sommet « un dialogue qui permet de rechercher une limitation

des armements nucléaires, une expansion des relations commerciales Est-Ouest, en quelque sorte « un code de bonnes manières », si les Russes peuvent remiser une infirmité décisive dans plusieurs pays occidentaux ? Après l'hebdomadaire *U.S. News and World Report*, qui s'inquiétait de la progression du « partenariat » de la détente, le *Wall Street Journal* a consacré le 30 avril dernier sa page éditoriale à reproduire et discuter un article de M. Sobolev, directeur du département d'histoire du mouvement communiste international à l'Institut du marxisme-léninisme de Moscou, qui tentait prouver que « la coexistence pacifique est une forme spéciale, mais extrêmement efficace de la lutte de classes sur la scène internationale » à un moment, affirmait-il, où le capitalisme a perdu l'initiative historique. Il y a là un débat de fond qui pourrait être ouvert par le biais de l'exemple portugais.

Les deux ministres n'en sont pas moins distraits de faire progresser les négociations en cours. La discussion sur les armements stratégiques (SALT) apparaît à cet égard le plus prometteuse. Commencées en novembre 1969, ces négociations, qui se tiennent à Genève, ont été interrompues le 7 mai dernier. Elles semblaient en fait dans une impasse, mais les Russes et Américains se sont promis, quand les premiers accords de limitation de l'arsenal nucléaire ont été signés en 1972, de franchir une nouvelle étape avant la fin de 1975. Un des principaux obstacles porte sur la classification des nouveaux bombardiers soviétiques, dénommés en fait dans un rapport de l'OTAN Black Fox. Ces avions sont capables de transporter des charges nucléaires jusqu'aux Etats-Unis, et Washington réclame en conséquence leur inclusion parmi les armements stratégiques.

Dans la préparation de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.),

M. Schlesinger : les Etats-Unis pourraient être « moins tolérants » en cas de nouvel embargo arabe sur le pétrole

Le secrétaire américain à la défense, M. James Schlesinger, a fait samedi et dimanche plusieurs déclarations — à la télévision, à l'hebdomadaire *U.S. News and World Report* et aux élèves du collège militaire de Cavallo du Sud — concernant l'attitude des Etats-Unis non seulement en Extrême-Orient, mais également dans d'autres secteurs de la vie internationale. Outre ce qu'il a appelé « la leçon du Mayaguez » et l'enseignement que devait en tirer son pays, M. Schlesinger a évoqué les points suivants :

- PROCHE-ORIENT : le secrétaire à la défense estime que « les Etats-Unis pourraient être moins tolérants » qu'en 1973 si les pays arabes imposaient un nouvel embargo pétrolier. Il n'a pas exclu une attaque américaine contre les puits de pétrole « dans des circonstances désespérées », tout en soulignant que son avis celles-ci ne se produiraient pas.
- En ce qui concerne la réouverture du canal de Suez, il a déclaré que les Etats-Unis doivent « maintenir un équilibre militaire, dans l'hypothèse d'une augmentation du potentiel militaire du navire de l'Union soviétique dans le golfe ». Il a précisé à ce propos que les Etats-Unis avaient l'intention de développer leur base aérienne et navale à Diego-Garcia.

• Le chah d'Iran est arrivé à Orly lundi matin 19 mai, venant de New-York. Il a été salué à sa descente d'avion par M. Lecarmet, garde des sceaux.

• Un nouveau secrétaire général de l'Organisation des Etats américains (O.E.A.) a été élu le 17 mai à Washington. Il s'agit de M. Alejandro Orfila, ambassadeur d'Argentine aux Etats-Unis, qui remplace à ce poste M. Celso Flass (équateur). M. Orfila a été élu par 13 voix contre 9 à

la veille de leurs entretiens, la « Pravda » de Moscou écrit : « L'U.R.S.S. fait tout ce qui dépend d'elle, et est prête à le faire également dans l'avenir, pour assurer le développement avec les Etats-Unis de rapports bons et mutuellement avantageux. » Le ton de ce commentaire « contrasté avec l'attaque personnelle que M. Gromyko a lancée mercredi dernier contre M. Kissinger. Le ministre soviétique avait alors affirmé que les plaidoyers du secrétaire d'Etat en faveur d'une augmentation du budget militaire étaient incompatibles avec le désir d'un renforcement de la détente avec l'Union soviétique.

Les positions des deux parties sont plus équilibrées. Néanmoins, les Soviétiques voudraient que les travaux aient suffisamment leur pour le confirmer. C'est dans la sidérurgie et la métallurgie que les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. entendent accentuer leur pression au cours des prochains jours. Toute une série de mouvements sont prévus à la fois pour soutenir les grèves locales engagées à Dunkerque et en Moselle, obtenir le paiement intégral du chômage partiel décidé par les directions en raison de la récession dans certains secteurs de la sidérurgie et arracher des augmentations de salaires propres à garantir le maintien du pouvoir d'achat.

Mercredi 21 mai, les travailleurs du groupe Sacilor-Sollac sont appelés par le C.G.T. et le C.F.D.T. à cesser le travail pendant vingt-quatre heures. Depuis une douzaine de jours, une grève des ouvriers des ponts rouillés, des « coulées » et du chemin de fer intérieur perturbe déjà la production de l'usine, Sacilor de Gandrange (Moselle). En revanche, le conflit à la Société des aciers fins de l'Est (SAFE), commencé le 10 mai, a pris fin le 19 ; les ouvriers de l'entreprise, qui s'étaient mis en grève, ont obtenu une prime de 80 F.

Judi 22 mai, le C.G.T. de Dunkerque a appelé tous les salariés de l'agglomération à une grève de solidarité de quatre heures pour soutenir les travailleurs d'Ushor en grève depuis une quinzaine de jours.

Vendredi 23 mai, le C.G.T. et le C.F.D.T. ont demandé aux quarante-cinq salariés du groupe Usinor de cesser le travail pour appuyer les revendications des délégués qui participent le même jour à une nouvelle rencontre avec la direction, celle du vendredi 18 mai n'ayant donné aucun résultat.

Enfin, les fédérations cégétistes et cfdtistes envisagent une journée d'action dans toute la sidérurgie, le mardi 27 mai.

Chez le constructeur de poids lourds Chausson (quatre mille personnes) la situation s'est dégradée

LA MULTIPLICATION DES CONFLITS SOCIAUX

C.G.T. et C.F.D.T. accentuent leur pression dans la sidérurgie

Le regain de combativité des salariés qui s'est manifesté ces dernières semaines à travers une multiplication de conflits sociaux locaux va-t-il se confirmer ? C'est dans la sidérurgie et la métallurgie que les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. entendent accentuer leur pression au cours des prochains jours. Toute une série de mouvements sont prévus à la fois pour soutenir les grèves locales engagées à Dunkerque et en Moselle, obtenir le paiement intégral du chômage partiel décidé par les directions en raison de la récession dans certains secteurs de la sidérurgie et arracher des augmentations de salaires propres à garantir le maintien du pouvoir d'achat.

La grève du SEITA

Chez Barlet, des débrayages ont succédé à la semaine de travail qui traduisait une certaine veinesse syndicale.

Enfin, la grève des personnels de service d'expédition des marchandises du SEITA qui se poursuit depuis une dizaine de jours provoque des problèmes de approvisionnement des clients. Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. du SEITA ont appelé les salariés à cesser le travail le 22 mai « pour protester l'attitude intenable » de la direction face aux revendications relatives aux conditions de travail des ouvriers de l'expédition.

Grâce à la victoire du G.R.

Le prince Bao Dai depuis longtemps récipiendaire de la « fouscade de l'appartement » dont il est propriétaire 89, avenue de Villiers Paris-17^e. Mais lorsqu'il voulut obtenir l'expulsion locataire il s'est heurté à l'inamovibilité diplomatique, dont bénéficie tout M. Nguyen Duy Quang, à l'époque ambassadeur du Vietnam Sud. Cet obstacle fut momentanément levé dans l'ordonnance présidentielle du tribunal Paris, qui rejeté, le 27 février dernier, la requête prince.

Aujourd'hui, le prince Bao Dai peut se réjouir de la prise de Saigon par le G.R. Une communication du ministère français des affaires étrangères a en effet été envoyée au tribunal. M. Nguyen Duy Quang a perdu la qualité représentant diplomatique. Le Vietnam du Sud, et le mandat a ordonné, vendredi, l'expulsion de celui-ci, sans délai et sans condition.

L'ordonnance prévoit qu'elle sera précédée de l'expulsion par tous les membres de la famille, avec l'assistance de commissaires de police de la force armée si besoin est.

L'ancien empereur est aujourd'hui âgé de soixante-trois ans. Il est né à Hué le 21 mai 1901. Il était monté sur le trône d'Annam en 1925, treize ans après la chute de la dynastie des Nguyen. Le 21 mai 1954, les Japonais, qui occupent l'Indochine, prennent directement en main le gouvernement du pays. Bao Dai proclame l'indépendance de l'Annam. En août 1954, il abdique. Considéré comme un « roi fantôme », il est installé par les Français. Il devient chef de l'Etat vietnamite de 1949 à 1955, date à laquelle est déchu par Ngo Dinh Diem. Depuis, l'ancien empereur, dont les biens ont été confisqués en 1957 par le gouvernement de Saigon, vit en France. A plusieurs reprises, il s'était proposé pour jouer un rôle d'arbitre entre le Nord et le Sud (Vietnam).

DANS UNE CONFÉRENCE DE PRESSE A PARIS

Mlle Angela Davis plaide pour les détenus politiques

Les éditions des Femmes, Libération et le Quotidien des Femmes ont organisé samedi 17 mai, dans les salons d'un hôtel parisien, une conférence de presse d'Angela Davis, à l'occasion de son passage en France (le Monde daté 18-19 mai). Le thème principal devant être la campagne en faveur de la libération d'Eva Forest (1), détenue en Espagne depuis le 16 septembre dernier.

La plus célèbre militante communiste noire américaine y a rapporté un grand succès de curiosité et de plusieurs reprises la réunion s'est déroulée dans un meeting où une conférence de presse. Plusieurs interventions, notamment espagnoles, ont lancé des appels en faveur de la libération des prisonniers politiques de leur pays. Le salut — qui complétait elle-même les phrases d'Angela Davis lors de sa conférence — a été fait en français et en espagnol. L'événement a été suivi à la fin de son exposé, après qu'une courte polémique ait opposé Mlle Gisèle Halimi à une des organisatrices de la manifestation à propos de la défense d'Eva Forest, dont les Editions des Femmes publient un recueil de lettres de prison.

Angela Davis a notamment déclaré : « Je suis ici pour apporter mon témoignage au soutien et de la solidarité du mouvement américain à la lutte contre la répression et pour la libération d'Eva Forest. (...) »

« Il faut replacer le problème de l'émancipation de la femme dans le cadre d'un mouvement révolutionnaire pour changer la société et établir le socialisme (...). A tous il faut montrer qu'il y a en fait une corrélation entre le racisme, le sexisme et l'oppression de la classe ouvrière. »

La militante communiste a ajouté : « Chez nous, les femmes des dix villes de notre région ont organisé des manifestations de frustration. Maintenant, nous nous efforçons de structurer et de faire converger les mouvements antiracistes aux Etats-Unis, par exemple grâce à l'action de l'Alliance nationale contre la répression raciale et politique. »

Interrogée sur l'opportunité de mener une lutte particulière en faveur de la libération des femmes détenues non pas tous les prisonniers politiques en général, Angela Davis a répondu : « En effet, il faut dire par exemple qu'Eva Forest est une militante politique, qu'elle a été arrêtée en tant que telle et qu'il faut la sortir des prisons espagnoles. Il faut lutter pour la libération de tous les prisonniers politiques, mais il faut aussi faire comprendre à l'opinion publique que de très nombreux détenus sont des femmes dont la détention est rendue particulièrement pénible par leur condition de femmes. »

(1) Mme Eva Forest, docteur en médecine, psychiatre, épouse du dramaturge espagnol Alfonso Sese, est incriminée de complicité dans l'assassinat qui, en septembre dernier, a provoqué la mort de deux personnes dans un restaurant situé à la Puerta del Sol, à Madrid, et de complicité dans l'attentat contre l'ambassadeur américain à Madrid, M. James Carrera Blanco, chef de la mission américaine en Espagne. Elle est détenue depuis près de huit mois et risque le peine de mort.

RECHIFFRÉE — C'est peu de dire qu'elle a été indiquée dans le Monde daté 18-19 mai, qu'Angela Davis a écrit procuré des armes à des prisonniers qui furent tués en pleine « déshonore ». Mlle Davis avait été en effet acquittée à l'issue du procès qui lui avait été intenté sous ce chef d'accusation en 1973.

BMW POZZI

CONCESSIONNAIRE OFFICIEL

19, bd Gouvion-St-Cyr, 75017 Paris

IMPORTANTS ATELIERS SPECIALISES

754.91.64 - 754.91.65 - 755.62.29



Handwritten signature or note at the bottom right of the page.